

# Histoire et Archéologie spadoises. Musée de la Ville d'Eaux Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Septembre 1986

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 77 B

4800 SPA

12ème année

SEPTEMBRE 1986

BULLETIN n° 47

S O M M A I R E

Vernissage le 14 juin 1986, de l'exposition "Affiches-Manifestations spadoises."	Dr. André Henrard	95
Les obsèques de la Reine Marie-Henriette.	Mr. Léon Marquet	98
Alexandre Delhasse : "Une plume très dangereuse"	Mr. Guy Peeters	101
L.F. Dethier et les conscrits Franchimontois de l'an VI (1798).	M. A. Doms	111
Annette et Lubin en Amérique	Mr. Camille Collard	123
Le développement urbanistique, architectural et artistique de deux villes d'eaux en Belgique : Spa et Ostende.	P et R. Lombaerde Fabry	127
Le tableau de la vénerie ardennaise sur la bruyère de Spa, le jour de la Saint-Hubert (1851)	Mr. Louis Pironet	137

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Nos nouveaux membres

Monsieur COLIENNE René

Verviers

Monsieur THOMAS Dominique

Francorchamps

Madame GILLET J.

Spa

---

Cotisation pour 1986

Pour devenir membre de notre association, il suffit de verser la modique somme de 400 francs au compte : 348-0109099 d'HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES, A.S.B.L., avenue Léopold II, 9 à 4880 - SPA

Le souscripteur est prié de mentionner très lisiblement son nom, son prénom et son adresse complète. S'il est marié, il est de son intérêt de le mentionner.

La cotisation donne droit :

à la livraison du périodique trimestriel pendant l'année civile;

au libre accès du membre - des membres de sa famille habitant sous le même toit, s'il échet - au Musée de la Ville d'Eaux;

à l'invitation gratuite aux manifestations organisées par nous au cours de l'année.

---

Editeur responsable : Histoire et Archéologie Spadoises. ASBL

Secrétaire de rédaction : Raymond Manheims, av. Léopold II, 9  
Tél. : (087) 77.13.06 à Spa

Réalisation : Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai, 8  
Tél. : (087) 77.17.68 à Spa

Anne-Marie Devogel

Tirage du bulletin : 700 exemplaires. Tous les trimestres.

VERNISSAGE LE SAMEDI 14 JUIN 1986, AU MUSEE DE LA VILLE D'EAUX,  
DE L'EXPOSITION " AFFICHES - MANIFESTATIONS SPADOISES. "

-----

L'honneur m'échoit de vous présenter cette exposition de 1986 consacrée à nos affiches et aux manifestations spadoises illustrées par ces affiches.

Je remercie les prêteurs Melle. HANLET, MM. Frans VAN RANST, Victor TAMO, Henri POTTIER, Henri HURLET, Victor SACRE, René SART.

Merci aussi aux administrateurs qui se sont dépensés pour la mise sur pied de l'exposition. Je citerai ceux qui ont mis celle-ci en place : Mesdames Ramaekers et Martin, Messieurs Crehay, Lohest, Manheims, Marquet et Paquay. Le travail de Monsieur Robert Paquay doit être souligné en raison des efforts qu'il déploie depuis vingt ans afin de conserver et de mettre en valeur ces affiches. Il faut aussi féliciter et remercier de son travail de recherche et de présentation Madame Ramaekers : vous allez découvrir dans les vitrines un trésor d'objets repérés et disposés par notre vice-présidente, objet dont la qualité égale celle des affiches. En cela Madame Ramaekers a vaillamment suppléé la disparition de notre talentueux et regretté Conservateur Monsieur l'Architecte Dethier, à qui le musée doit tant.

-----

L'affiche est avant tout le support d'un message adressé au public. Pendant longtemps elle partagea ce rôle avec la seule presse écrite. Une fois la manifestation en cause terminée, l'affiche est périmée et son intérêt n'est plus fonction que de sa valeur artistique. Par la suite, les amateurs y reprennent intérêt pour des raisons d'ailleurs très diverses. Il peut s'agir des données qu'on y trouve sur les dirigeants de l'époque, ou encore de la personnalité de l'illustrateur ou de l'éditeur. La nature de la manifestation ou de l'activité en cause joue un rôle important.

A cet égard, nous vous présentons un éventail très varié, allant des boissons, alcoolisées ou non, aux manifestations carnavalesques, des activités de tir chères au Capitaine Lohest à bien d'autres manifestations sportives, des batailles de fleurs aux programmes, autrefois si riches, de la saison d'été.

On nous demandera peut-être d'où nous viennent ces affiches. La réponse est simple. Certaines furent trouvées par nous dans le fonds du Musée. Elles furent collées sur panneau et rendues présentables par notre vice-président Robert Paquay.

Un peu plus tard d'autres furent découvertes dans les archives ramenées par nos dirigeants des combles de l'ancien hôtel de ville. Pour celles-ci également Monsieur Paquay intervint efficacement. Certaines enfin furent acquises lorsque notre trésorier Monsieur Raymond Manheims voulut bien, en raison de leurs qualités, délier un peu les cordons de sa bourse.

Loin de moi de décrire ici l'exposition que nos mandataires vont inaugurer. Je ne puis résister pourtant à l'envie d'en souligner quelques éléments :

- le nombre et la beauté des affiches automobiles et hippiques reflètes d'activités importantes sur le plan national et international.
- le rappel du bal de la Société de Secours Mutuel "Les vrais Spadois" qui se situait le second dimanche du Carnaval et qui clôturait les festivités de ce dernier.
- la modeste affiche qui en 1932 annonçait une manifestation au retentissement énorme : l'élection à Spa de Miss Univers.
- le phénomène Crehay qui place côte à côte l'affiche conçue dans les années 20 par Gérard Antoine Crehay et celle présentée par son petit-neveu Maurice Crehay, notre Secrétaire, au concours d'affiches mis sur pied au Casino en 1946.
- Le trophée conçu et modelé par notre ami Monsieur Frans Van Ranst pour le Tour de Spa pédestre qui fut remporté par le célèbre athlète tchèque Zatopek.

L'étalage d'un passé aussi prestigieux peut susciter en nous une certaine nostalgie. Il doit aussi - je l'espère de tout mon coeur - inspirer aux spadois et à leurs dirigeants l'ambition de reconquérir des sommets momentanément perdus.

Pour terminer, je remercierai encore une fois les prêteurs, les membres de notre asbl, les administrateurs qui ont travaillé à cette réalisation et enfin les dirigeants de la Ville de Spa qui nous gardent leur confiance et qui soutiennent notre action.

A. HENRARD.

Dans le bulletin de décembre, la rubrique : "La vie au Musée", nous informerons nos membres des achats qui vont enrichir nos collections ainsi que des dons et objets en dépôt actuellement.

LES OBSEQUES DE LA REINE MARIE-HENRIETTE.  
=====

Parmi les cérémonies célébrées au début de ce siècle dans l'église Saint-Remacle de Spa, une des plus solennelles et des plus émouvantes fut certainement celle qui eut lieu le 22 septembre 1902, lors des obsèques de la Reine Marie-Henriette, épouse du Roi Léopold II.

Depuis de nombreuses années, la Reine participait activement à la vie de la ville d'eaux. Elle assistait régulièrement aux concours hippiques et aux diverses manifestations organisées dans la cité des Bobelins dont elle était l'hôte le plus illustre. Le 15 août 1902, elle avait encore rehaussé de son auguste présence, la traditionnelle "bataille de fleurs", admirant les équipages, les landaus et voitures fleuries.

Mais le 21 septembre, le journal "La Saison de Spa" qui, si souvent avait salué dans ses colonnes la présence de la Reine à un concert ou un concours hippique, annonçait dans un grand encadré noir la mort de la Reine, décédée le 19, à 7 heures 35 du soir, dans sa résidence de l'actuelle Avenue Reine Astrid.

A l'annonce du décès de la Souveraine, les drapeaux furent mis en berne, les réverbères furent voilés de crêpe, les murs se couvrirent d'affiches encadrées de noir portant la proclamation du bourgmestre M. Damseaux. Dans les rues privées de leur animation habituelle, les gens s'apprêtaient pour commenter la triste nouvelle.

Les funérailles solennelles de la Reine, qui se déroulèrent le lundi 22 septembre, sont décrites dans le numéro du 26 de ce mois de "La Saison de Spa". Nous allons en résumer ici le compte-rendu publié sous les initiales J.M.

En tête du cortège funèbre venaient un peloton de 24 gendarmes à cheval et la musique du 13<sup>e</sup> régiment de Ligne, suivis du clergé

*Funérailles de S.M. la Reine Marie-Henriette  
le 22 septembre 1902.*



*Funérailles de S. M. Marie-Henriette, Reine des Belges, à Spa.*

LE 22 SEPTEMBRE 1902.

*Reprod. interdite.*

*Y. & Cie, Bruxelles.*

*Sortie de Mgr. l'Evêque et du clergé.*



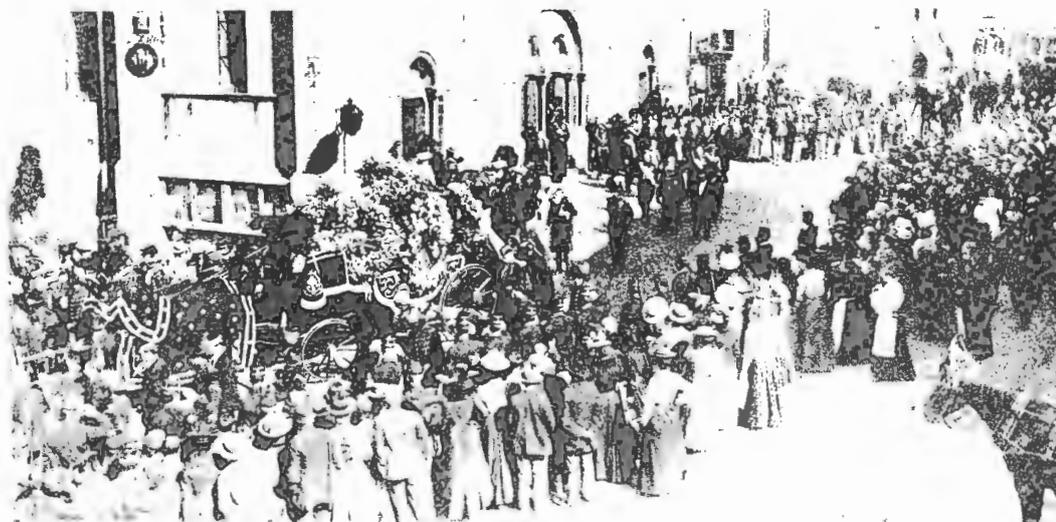
*Funérailles de S. M. Marie-Henriette, Reine des Belges, à Spa.*

LE 22 SEPTEMBRE 1902.

T. & Cie, Bruxelles.

Reprod. interdite.

*S.M. le Roi Léopold II et le Prince Albert.*



*Souvenir des funérailles de S. M. la Reine Marie-Henriette, le 22 Septembre 1902*

Le départ pour la gare de Spa.

*Départ du cortège funèbre pour la gare de Spa.*

avec le chanoine Pottier et le personnel de la maison de la Reine, ensuite le corbillard disparaissant sous les couronnes de fleurs. Immédiatement après le corbillard venaient quatre religieuses des Filles de la Croix, puis le Roi en grande tenue de général, s'appuyant sur le bras du prince Albert. Venaient ensuite le Président du Sénat et le Président de la Chambre des Représentants, des ministres, des généraux, le Gouverneur de la province, le bourgmestre de Spa, les échevins et conseillers communaux. Figuraient aussi dans le cortège Mr. Harrison, chapelain de l'église anglicane de Spa et Mr. Lehman, du culte israélite. Les tambours, la musique et deux compagnies du 14e de Ligne fermaient la marche. Le comte John d'Oultremont, Grand-maréchal de la Cour, le baron Goffinet, secrétaire du commandement de la Reine, le général baron de Menten de Horne, écuyer d'honneur de la Reine et le lieutenant général baron de Wyckerlooth de Roozestein se tenaient aux quatre coins du corbillard autour duquel 18 sous-officiers des Guides et Grenadiers formaient une garde d'honneur.

Le cortège arriva à l'église Saint-Remacle vers les 11 heures. Sur le seuil attendait Mgr. Rutten, évêque de Liège, entouré de plusieurs prêtres. Le Roi et le prince Albert allèrent prendre place au milieu du chœur où se trouvait déjà la princesse Clémentine. Les autorités prirent alors place dans l'église. Pour le service funèbre, le doyen baron de la Fontaine était assisté des curés de Creppe et Winanplanche et de nombreux prêtres.

A l'offertoire, les chantres M. Mathy et Legros, accompagnés par le violoncelliste Van Isterdael et l'organiste Papy chantèrent un Pie Jesu. Après l'élévation, ils cédèrent la place à M. Léon Barzin qui, de sa belle et généreuse voix de ténor, interpréta un Jesus Salvator avec accompagnement d'orgue, de violoncelle et de violon (M.C. Lagarde). L'absoute fut chantée par Mgr. Rutten.

Quand le cortège sortit de l'église, les tambours battirent, les clairons sonnèrent aux champs et la troupe présentait les armes. Le cortège gagna la gare vers midi dix. La princesse Clémentine monta dans le compartiment royal, suivie par le prince Albert et par le Roi. La bière fut hissée dans le fourgon funèbre où furent déposées les couronnes et les bouquets et où pénétrèrent trois religieuses, ainsi que M. le curé-doyen de Spa qui accompagnèrent la dépouille mortelle de la Souveraine jusqu'à la crypte de Laeken.

Mgr. Rutten, les dignitaires de la Cour, les ministres et les serviteurs de la Reine prirent place dans les voitures à la suite du wagon mortuaire.

A midi 35, le train s'ébranla, emportant celle qui, pendant de nombreuses années, avait été la Providence de Spa, et qui quittait cette ville pour ne plus revenir.

L. MARQUET.

---

Rappelons à nos membres et à toutes personnes qui désirent visiter le musée que celui-ci est ouvert jusqu'au 14 septembre inclus, tous les jours de 14h30 à 17h30.

Du samedi 20 septembre jusqu'au 2 novembre, une nouvelle exposition sera ouverte commémorant le 100e anniversaire de l'Eglise primaire de Spa.

Pour permettre aux groupes et aux écoles de visiter cette exposition très intéressante, le musée sera ouvert, pour cette période, les week-ends et jours fériés de 14h30 à 17h30, mais EGALEMENT LE JEUDI, aux mêmes heures.

---

ALEXANDRE DELHASSE :  
"UNE PLUME TRES DANGEREUSE"

La première partie de cette biographie a paru dans le n°42 (juin 1985). Aussi, il nous semble qu'un bref rappel s'impose.

En 1832, Alexandre Delhasse a rejoint son frère Félix à Bruxelles. A ses côtés, il mène un combat incessant pour l'égalité et la justice sociale, pour la dignité et les droits des ouvriers. Dans Le Libéral (1835-1836) puis dans Le Radical (1837-1838), il écrit de sa plume acérée, quantité d'articles. Il organise des "Meetings" d'ouvriers en 1838, il publie des tracts --jugés "séditieux" par la Sureté Publique - contre la ratification du Traité des XXIV articles...

Et puis, vers 1840, comme Félix, il connaît une période de découragement : l'action de conscientisation n'a pas provoqué le sur-saut populaire attendu; les ouvriers ne sont pas prêts...

C'est à cette époque - en 1843 - qu'Alexandre Delhasse découvre l'oeuvre de Charles Fourier. Et cette lecture le galvanise : la solution de la question sociale qu'il a cherchée tant d'années par d'autres voies avec ses amis radicaux, elle est là, sous ses yeux. Jusqu'à son dernier souffle, il n'en démordra plus.

o o o o o

La morale, explique Fourier, croit devoir comprimer ou étouffer les passions et les instincts de l'homme, qu'à tort, elle juge mauvais. De ce fait, elle s'oppose sans cesse aux desseins de Dieu qui a doté les humains de ces pulsions, exactement comme il a conçu les autres forces qui animent l'univers. Il faut donc, pour retrouver l'harmonie naturelle, organiser une société qui laissera libre champ aux passions et aux instincts de chacun et qui utilisera ces "attractions" afin d'assurer le bonheur et la prospérité de tous. Fourier décrit alors, minutieusement, la commune-modèle de cette société nouvelle, le phalantère, qui regrouperait idéalement quelque 1600 personnes. Chaque individu y choisirait librement son activité et pourrait en chan-

ger plusieurs fois par jour. Le talent, le travail et le capital seraient rémunérés équitablement; un bon revenu - qui s'ajouterait au minimum acquis à tout sociétaire -, mais l'égalité absolue n'existerait pas. (Il y a trois types de travaux, explique Fourier : les travaux nécessaires, souvent rudes et désagréables, qui doivent être fortement rémunérés; les travaux utiles et les travaux de simple agrément, moins pénibles, souvent même attrayants, qui seront moins payés parce qu'ils apportent par eux-mêmes à ceux qui les effectuent des satisfactions et des récompenses d'une autre nature.) Si les clôtures des petites propriétés foncières devront disparaître, en revanche, la propriété des instruments de travail sera maintenue. On construirait de grands bâtiments collectifs qui abriteraient les cuisines, les buanderies, les crèches, les ateliers et les logements sociétaires...

Charles Fourier était mort, assez méconnu, en 1837, mais quelques-uns de ses inconditionnels allaient assurer la diffusion et la pérennité de sa pensée par des publications et des "missions" en France et hors <sup>de</sup> France. Le plus ardent, ce serait Victor Considérant. Il avait 30 ans, en 1839, lorsqu'il vint pour une première fois en Belgique à la rencontre d'intellectuels sympathisants. Il fut fort bien accueilli dans des milieux très divers. Il est vrai que, contrairement aux autres idéologues républicains qui n'imaginaient pas une nouvelle organisation du travail sans révolution, Considérant, lui, était rassurant : le rêve de solidarité et de fraternité de Fourier pouvait se réaliser sans commotion sociale violente, par des réformes successives, dans n'importe quel régime, fut-ce une monarchie. Le titre et l'épigraphe du journal qu'il lance en 1843 le réaffirme explicitement : La Démocratie pacifique "Omnes fratres estis. Progrès social sans révolution".

L'enthousiasme d'Alexandre Delhasse a gagné son frère. Félix accepte d'être le représentant de la Démocratie pacifique en Belgique et il réunit sur les listes d'abonnés "presque tous

les hommes instruits" du pays. (1) Dans le Débat social, fondé en juillet 1844 par le catholique Adolphe Bartels, Alexandre et Félix Delhasse se révèlent fouriéristes militants, et ils reproduisent très fréquemment, et avec des commentaires fort élogieux, des articles de la Démocratie pacifique.

En 1845, du 29 octobre au 6 novembre, ils assurent le compte rendu de chacune des dix conférences sur "l'Oeuvre de Fourier et le Phalanstère" que Victor Considérant prononce au Cercle philharmonique de Bruxelles. Dans la foule des auditeurs, un agent de la Sûreté Publique fait un autre compte rendu à l'intention de son chef: "(M. Victor Considérant) a longuement développé le système de Fourier, que vous connaissez d'ailleurs assez pour ne pas entrer dans les détails. Il croit à la possibilité de l'organisation du travail sous toutes les formes de gouvernement. Il n'a pas attaqué les formes d'aucun gouvernement, et n'a prononcé qu'un discours théorique sur une question sociale. Il y avait plus de 500 personnes à cette séance et le discours de l'orateur a été souvent applaudi." (2) Pour rassurer entièrement la Sûreté publique, il aurait pu noter la présence dans la foule de nombreuses notabilités, tels le Ministre Charles Rogier, Théodore Verhaegen, le général Chazal, les frères Bartels, le professeur Altmeyer, etc. (3) A l'issue de cette "tournéetromphale, la rédaction du Débat Social offre un banquet en l'honneur de Considérant à l'Hôtel de la Couronne d'Espagne. "Il y avait 78 convives, la plupart des radicaux, des avocats." (4) Le toast qu'Alexandre Delhasse porte au conférencier en dit long sur la force des sentiments qui l'animent et sur l'atmosphère de la réunion: "A M. Considérant, s'exclame-t-il, le brillant interprète de la science du Maître. Puisse ce savant et courageux propagateur de la foi sociale recueillir partout autant de marques de sympathie qu'il en a recueillies parmi nous!... Puisse-t-il partout, comme ici, rallier sous la pacifique bannière des phalanstériens autant de bons esprits, de coeurs nobles et généreux, autant d'hommes de science, d'intelligence et de bonne volonté... En présence de l'extension que

prennent les idées sociales chez tous les peuples civilisés et dans toutes les classes de la société, à l'aspect des terres d'harmonie que je vois se développer à l'horizon, je sens que le monde est en train de se transformer!... Que le premier phalanstère s'établisse, et le monde est sauvé! La terre, qui n'est plus qu'une vallée de larmes et de douleurs, reprendra sa parure. Elle redeviendra ce qu'elle était avant la chute de l'homme, avant la déviation de notre destinée; elle redeviendra ce que Dieu veut qu'elle soit pour nous tous, c'est-à-dire un Eden, un séjour de joies perpétuelles et d'ineffable bonheur." (5)

Quelques mois plus tard, en 1846, Alexandre Delhasse quitte définitivement Bruxelles. Pour une double raison, selon Félix : d'une part, la fermeture de l'Ecole Normale de Bruxelles où Alexandre enseignait la géologie et la minéralogie depuis huit ou neuf ans, d'autre part, la nécessité de "soigner une santé naturellement débile". (6) Il va vivre désormais auprès de ses parents à Spa, à l'Hôtel d'Irlande, rue promenade de Sept-Heures. Sa mère, Marie Barbe, a 65 ans; son beau-père, Paul Félix Dommartin, en a 53. Les dernières années d'Alexandre - il n'a plus beaucoup de temps devant lui - seront très paisibles.

La solution de la question sociale reste sa raison de vivre. Or, dans ce domaine, aucun signe ne semble indiquer un quelconque changement d'attitude de la part des hommes politiques en place. Bien au contraire. En cette année 1846, la situation est plus qu'inquiétante. Suite à de très mauvaises récoltes successives, le prix des biens de consommation a augmenté considérablement en Belgique; les salaires, eux, n'ont pas bougé et la famine frappe, durement. Les plus malheureux mangent les chiens et les chats, et, parfois, ils déterrent des cadavres d'animaux pour s'en nourrir. (7) Aussi les meetings organisés par les disciples de Jacob Kats se multiplient et se radicalisent : les riches égoïstes, y entend-on, vivent impunément sur le dos du peuple; rien ne changera puisque eux seuls ont le droit de vote; les combats de 1830 - après lesquels on s'est empressé de reprendre

# L'ENQUÊTE COMMUNALE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Fr. 1-50 par trimestre.

**REVUE DE SPA.**

ANNONCES OU RÉCLAMES :

10 c<sup>mes</sup> la ligne.

**Vérité.**

Bureau chez M<sup>r</sup> L. TOURNAYE, en face de l'Eglise, à Spa.

**Justice.**

**JEUDI 5 AOUT 1847.**

Toutes communications ou réclamations anonymes ou signées ne seront reçues par le Comité de rédaction qu'à titre de renseignements, et elles ne seront publiées que lorsqu'on aura acquis la certitude des faits y relatés.

Personne n'ignore ici que depuis longtemps de nombreux reproches sont adressés à notre administration communale par les habitants de la ville et aussi par les étrangers qui fréquentent cette célèbre localité. Comme ces justes reproches n'ont produit jusqu'ici aucun effet sur les personnages qui nous mènent, et. comme la grande presse ne peut guère s'occuper spécialement de questions locales, nous avons cru bon de créer, à Spa, un organe qui, deux fois par mois, signalera les faits de nos petits potentats et saura, nous l'espérons du moins, mettre fin à un état de choses qui pèse à tout le monde et contre lequel tout le monde proteste. Nous avons compris qu'en présence d'une administration composée, comme est la nôtre, d'hommes la plupart nuls et soigneusement triés entre les plus complaisants et les plus dévoués partisans du système administratif adopté dans ce bourg pourri; nous avons compris, disons-nous, qu'il était temps d'entraver, dans sa marche, certaine influence fatale qui dispose à son gré de trop dociles électeurs, et de prendre enfin la plume pour signaler tous les faits à notre connaissance. Tel est le but de la fondation de ce journal, et c'est pourquoi nous lui avons donné pour titre :

## L'ENQUÊTE COMMUNALE.

Les faits à signaler ne nous manqueront pas; mentionnons-en quelques-uns dont chacun fera plus tard l'objet d'un article spécial : 1<sup>o</sup>. l'extrême négligence apportée en tout ce qui concerne la gérance des intérêts de la commune; 2<sup>o</sup>. le refus de nos administrateurs de rendre compte à leurs administrés des subsides annuellement mis par le gouvernement à leur disposition, subsides dont jusqu'à présent on a fait le plus détestable emploi;

3<sup>o</sup>. les pitoyables constructions exécutées en régie, contrairement aux lois et ordonnances et en dépit de tout sentiment de pudeur et de dignité; 4<sup>o</sup>. l'état de dégradation de nos promenades, la mauvaise tenue de nos établissements publics, le mauvais goût qui préside à tous les travaux et le désastreux système suivi pour leur exécution; 5<sup>o</sup>. le peu de soin que l'on prend pour rendre le séjour de Spa agréable aux étrangers, qui apportent pourtant dans notre commune la vie et la richesse, etc. etc. Nous parlerons aussi de l'intérêt agricole négligé, de l'octroi municipal, de l'hospice, du bureau de bienfaisance, de l'état dans lequel se trouve l'instruction primaire, de l'école de musique et de l'école de peinture. En voilà assez pour alimenter une juste critique et combattre cet esprit dominateur, étroit, égoïste, qui préside en toutes choses, cet odieux esprit d'intérêt particulier qui se substitue en toutes occasions à l'intérêt général.

Bien décidés à pousser jusqu'au bout, jusqu'à entière justice, le redressement de nos griefs et à rappeler à l'observation des lois, arrêtés et ordonnances, nos administrateurs, — administrateurs qui, tout en administrant très-mal, se croient néanmoins les seuls aptes à régir nos affaires, — bien décidés à les forcer à ne consulter à l'avenir que les intérêts généraux de la commune, nous nous empresserons de publier toutes les plaintes fondées qui nous seront communiquées à leur égard. **L'Enquête communale**, dégagée de tout esprit de parti politique, n'aura en vue que la défense des intérêts de la commune. Avec tous les honnêtes gens, elle ne cessera de réclamer et d'élever la voix, afin que nous soyons enfin administrés consciencieusement et selon la loi, afin que la charge confiée à nos magis-

les fusils au peuple - n'ont en rien amélioré la destinée des ouvriers. Alors, faut-il se résoudre à une nouvelle révolution ? Des pétitions sont rédigées pour réclamer des parlementaires des lois qui accorderaient plus de liberté aux ouvriers, la suppression des taxes et des impôts sur les denrées, la suppression des octrois, le suffrage universel. Une "Marche de la faim" est prévue sur Bruxelles, le 16 avril ; les ouvriers iront déposer au Parlement une pétition. Les tracts, diffusés à Gand, à Bruxelles, à Tirlemont (là, par un ami de Félix Delhasse), se terminent par un appel aux troupes pour qu'elles ne tirent pas sur leurs frères. Faute de réponse populaire et étant donné les mesures policières, la manifestation n'a pas lieu, les meneurs sont arrêtés et condamnés à six mois d'emprisonnement. (8) Pour tous les démocrates, il est clair que l'état d'abrutissement et de résignation dans lequel se trouvent les travailleurs - en particulier ceux des campagnes-, que l'absence de toute organisation de la classe ouvrière rend impossible pour des années un mouvement d'envergure. Le mal subsistera. Des manifestations spontanées, mais sporadiques continuent à se produire tout au long de l'année 1847 : à Nivelles, le 9 mars, la population vide quelques sacs de pommes de terre sur la chaussée; le 2 avril à Mons, la gendarmerie arrache des affiches séditieuses : "Vive la République... souvenez-vous de Robespierre!"; à Tournai, le 11 mai, les vitres des marchands de grains volent en éclats et des affiches appellent "Aux armes!" et "A la révolution". A Bruxelles, le 15 juin, six nécessiteux sont appréhendés alors qu'ils volaient des pains : trois seront condamnés à 2 ans de prison, un à 3 ans, les autres à 6 et à 8 mois...(9).

Pour que la situation sociale évolue, dans le cadre constitutionnel, il faut partout dans le pays, tenter de mettre en place des représentants politiques progressistes, des hommes capables de voir la réalité telle qu'elle est et désireux d'assurer le triomphe de la justice plutôt que celui de l'ordre et du privilège. Alexandre Delhasse en est convaincu, et il va s'y atteler dans

sa région natale.

Première occasion : les élections provinciales de mai 1846. Face aux libéraux, Thomas-François Hayemal, Conseiller sortant, a reposé sa candidature. Quelle aubaine ! Une vraie caricature du grand bourgeois conservateur, ce M. Hayemal ! Sur ses tracts électoraux, il s'annonce comme "Chevalier de l'Ordre de Léopold, bourgmestre et banquier à Spa". (10) Il pourrait ajouter "actionnaire des jeux de Spa et négociant en vins et spiritueux". Le Journal de Verviers, organe des libéraux radicaux auquel Alexandre Delhasse collabore, en fait sa cible privilégiée : il l'attaque sur son inaction au Conseil provincial (11) mais aussi, et surtout, sur sa gestion des intérêts spadois depuis 1836. M. Hayemal, dit le journal, pourrait-il rendre compte de l'utilisation des 20.000 francs que la ville reçoit annuellement du gouvernement, depuis 1840, à titre d'indemnité pour les frais occasionnés par les Saisons ? Pourrait-il, de même, expliquer l'usage qui a été fait de l'emprunt de 80.000 francs ? Et pourquoi opte-t-il systématiquement pour les travaux en régie et non pour les adjudications publiques ? A-t-il intérêt à se charger lui-même, comme il le fait, de fournir à la commune l'huile d'éclairage ? Comment se fait-il que le Directeur des Travaux de la ville utilise et salarie à sa guise, sur les deniers publics, les ouvriers communaux ? Pourquoi M. Hayemal, qui refusait jusqu'à présent d'être rémunéré pour ses fonctions de bourgmestre, accepte-t-il désormais 1200 francs de traitement ? (12) En clair, le Journal de Verviers accuse Thomas Hayemal d'être un piètre démocrate guidé par l'esprit d'intrigue et de lucre, et qui plus est, "l'humble serviteur de l'évêché". (13)

Le 31 mai 1846, les élections se soldent par une victoire des libéraux, qui enlèvent trois sièges. Hayemal, qui a obtenu 96 voix sur 213, est battu. Le lendemain, Le Journal de Verviers annonce la victoire et insère un articulet d'Alexandre Delhasse : "Nous n'en avons pas fini avec vous, M. Hayemal; il est encore une place qui ne vous convient pas et d'où il faut que nous vous

fassions bouger, bon gré mal gré. A cet effet, nous allons nous mettre en mesure de créer un journal, à Spa même, dans lequel nous aurons soin de vous tailler des croupières, et de soulever le voile qui couvre certaines turpitudes que nous avons découvertes et que nous révélerons au public. Ayez le pour entendu. Des électeurs libéraux." C'est une déclaration de guerre au bourgmestre de Spa. Ces quelques lignes, jugées "calomnieuses" par le Tribunal de 1ère instance de Verviers, vaudront une condamnation à leur rédacteur, deux ans plus tard, le 12 août 1848. (14) Quant au journal spadois annoncé - ce sera l'Enquête communale, il ne verra le jour qu'au mois d'août 1847. Dans l'intervalle, Alexandre lit, écrit et retrouve des amis à Spa.

Il rédige alors La Grotte de Remouchamps, un ouvrage dans lequel il prouve ses compétences géologiques en décrivant la merveille souterraine et en rappelant les étapes de la découverte de celle-ci. (15) Il rédige aussi un Christophe Colomb et Charles Fourier, ou la découverte du nouveau monde continental et du nouveau monde industriel et social, dont, hélas, le manuscrit est aujourd'hui égaré. (16) Nous pouvons nous faire une idée des thèmes développés dans cette oeuvre par l'opuscule qu'Alexandre Delhasse fait paraître au début de 1847 : Galilée et M. l'Abbé de Foere. (17)

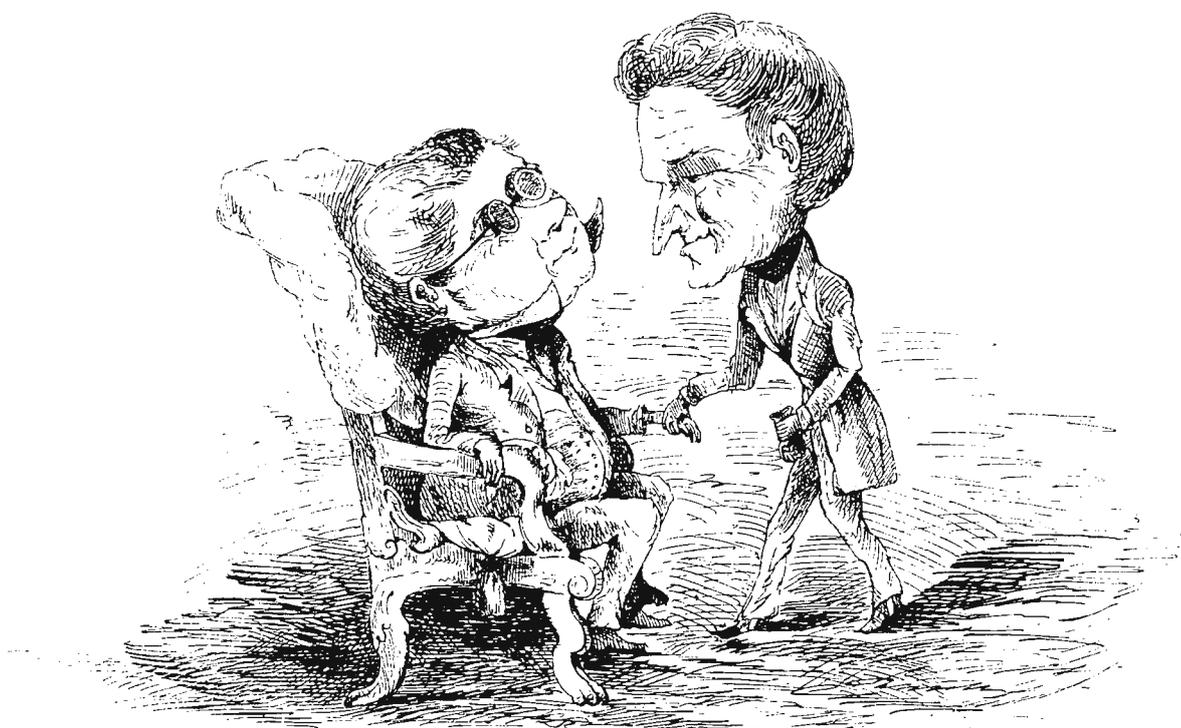
Alexandre suit de près ce qui se passe au Parlement. Le 16 décembre 1846, il prend connaissance de l'intervention de l'abbé de Foere dans le débat engagé sur l'industrie linière flamande (elle connaît des moments extrêmement difficiles du fait de la concurrence anglaise). Conservateur, l'abbé a défendu l'ancienne industrie, non mécanisée, contre la nouvelle. Soit ! c'est un homme du passé ; il se trompe. Mais ce qui heurte Alexandre, c'est la digression, tout à fait hors de propos, que l'abbé s'est permise à propos de Galilée. N'a-t-il pas prétendu que Galilée avait été condamné par l'Eglise, non pour ses découvertes, mais pour les inductions théologiques inacceptables qu'il en avait tirées ? Alexandre Delhasse prend la plume pour s'in-

surger : l'exclamation de Galilée après son abjuration extorquée "E pur si muove!", dit clairement que c'est sa théorie scientifique qu'il a du renier! Et d'attaquer : tous les grands découvreurs, Christophe Colomb comme Galilée, ont été condamné par l'Eglise qui a toujours "mis sous le boisseau toute idée neuve, toute vérité nouvelle, toute nouvelle science qui veut se produire, comme la science sociale, par exemple", - qui cherche "à écraser sous le nom d'utopies les plus grandes découvertes, les plus belles inventions, les plus admirables conceptions du génie de l'homme". A l'instar de Galilée, Fourier -nous y voilà! voilà pourquoi Alexandre Delhasse réagit si vigoureusement!-, Fourier n'est-il pas rejeté aujourd'hui par ces mêmes faux moralistes "qui s'obstinent, dans leurs traités de morale, à déformer l'ouvrage de Dieu, en prêchant la compression, la répression des mobiles, que dans sa sagesse (Dieu) a mis en nous pour nous en servir sans aucun doute et non pour les supprimer" ? Pourtant, ajoute Delhasse, si l'on abordait l'oeuvre de Charles Fourier sans ce stupide préjugé, on trouverait dans son "admirable système sociétaire" la solution aux problèmes de l'industrie linière flamande comme la solution à toute la question sociale. Fourier propose "le baume salutaire qui guérira radicalement les plaies de la pauvre humanité, quand celle-ci voudra faire usage du remède qui lui tend sa main secourable et renoncer aux drogues révolutionnaires." Dès le jour même de la transformation sociale, conclut Alexandre, "l'humanité tout entière ressentirait les bienfaits de l'ordre harmonien." Galilée et l'Abbé de Foere paraît sous forme de lettre ouverte adressée au rédacteur du journal La Constitution. Ce texte est achevé à Spa, le 24 décembre 1846.

G. PEETERS. (à suivre).

#### N O T E S .

1. Ernest DICAILLES, op.cit. p.10. Lors de la rédaction de son opuscule, Dicailles s'est entretenu avec Félix Delhasse et il a pu voir dans les papiers de ce dernier, la liste des abonnés belges de La Démocratie pacifique.



PINCHON. Ah comme je suis malade, mon ami Ferrand, je chancelle, j'aurai peine à tenir d'ébout .  
J.FERRAND. Votre position est critique, vous avez prit avec trop d'appetit du budget et de l'emprunt  
et puis... les bâtisses en régies &c. &c. indigeste... indigeste... mon chew...

chew

*Le banquier-bourgmestre spadois  
Thomas François HAYEMAL.*

2. H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging : 1851-1853, Nauwelaerts, 1964. Cahiers, 27, n°486: losse nota in inkt, 30 octobre 1845 (Vreemdelingenpolitie).
3. Ernest DISCAILLES, op.cit.p.14.
4. H. WOUTERS, op.cit. Cahiers 27, n°487: losse nota in inkt, 6 novembre 1845 (Vreemdelingenpolitie).
5. E. DISCAILLES, op.cit.p.14.
6. v.note 8 - op.cit. p.VII (H.A.S.juin 1985).
7. Henri PIRENNE, Histoire de la Belgique des origines à nos jours, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952 - Tome IV, p. 80.
8. H. WOUTERS, op.cit. Cahiers 27, chapitre III, pp.315-411. Le Journal de Liège du 20 novembre 1846 écrit : "Les documents saisis à l'occasion de cette affaire mirent Félix Delhasse dans une position très délicate à l'égard du parti libéral."
9. ibid.
10. v. note 19 H.A.S, juin 85.
11. Journal de Verviers, 12 juillet 1845. Thomas-François Hayemal fut une première fois bourgmestre de Spa du 29 octobre 1830 au 30 décembre 1831.
12. Journal de Verviers, 2 mai 1846.
13. Journal de Verviers, 20 mai 1846.
14. Fonds Body, Extraits de journaux 1845-1875. V. l'affiche "Calomnie par la voie de la presse. Tribunal de 1ère instance de Verviers, 12 août 1848. Hayemal contre Delhasse" placard à 3 colonnes.
15. Dans cet ouvrage, il relate sa vaine tentative, en 1839, pour rejoindre la Salle de la Cascade par le Cul de Sac. Au cours d'une visite ultérieure à la grotte de Remouchamps, en 1842, il aura la satisfaction de constater que son hypothèse était fondée : un obstacle de dimensions modestes venait d'être levé et l'accès ouvert.
16. Fonds Body, farde 201 (Biographies spadoises). Dans des notes manuscrites d'Albin Body qui concernent Alexandre Delhasse, on lit : On conserve aussi de lui un manuscrit Christophe Colomb et Charles Fourier, ou la découverte du nouveau monde conti-

mental et du nouveau monde industriel et social. Un traité de minéralogie et de géologie, ainsi que plusieurs comédies sociales. Il a encore fait des chansons, des paskeies, des pièces de circonstances, dont quelques-unes ont été imprimées(...).

17. Alexandre DELHASSE, Galilée et M. l'Abbé de Foere (Séance de la Chambre des Représentants du 16 décembre 1846), Bruxelles, Imprimerie N J. Slingeneyer jeune, 1847, br. in-12, 8 pages.

-----

Une omission bien involontaire de notre part, fait que le nom de notre secrétaire n'a pas paru dans la présentation de notre conseil d'administration, dans le bulletin de juin de cette année. Toutes nos excuses à Monsieur Crehay.

Vu le décès de notre conservateur, Monsieur Yvan Dethier, notre conseil d'administration se présente comme suit :

Président : Dr. André Henrard,

Vice-président : Mr. Robert Paquay,

Secrétaire : Mr. Maurice Crehay,

Trésorier : Mr. Raymond Manheims,

Conservateur et vice-président, : Mme. Maurice Ramaekers,

Adjoint au Conservateur : Capt. James Lohest.

Administrateurs :

Chargé des relations publiques : Mr. René Nys,

Chargé de liaison avec le Fonds Body : Mr. Léon Harquet,

Gestionnaire du Fonds Body : Mr. Jean Toussaint,

Madame Andrée Martin.

-----

L.F. DETHIER ET LES CONSCRITS  
FRANCHIMONTOIS DE L'AN VI (1798).-  
=====

Avant 1789, la défense du territoire franchimontois était assurée par les milices locales. Tous les hommes valides devaient y prendre part; toutefois le service demandé était temporaire et limité par des "élites" (tirages au sort de ceux qui devaient marcher). S'il n'existait pas d'obligation nationale, le droit de citoyenneté liégeoise, reconnu aux Franchimontois depuis 1458, postulait pourtant l'assistance militaire à accorder à la cité de Liège quand celle-ci le demandait. <sup>1.</sup>

En 1789-1790, les révolutionnaires franchimontois ont créé un corps de volontaires et réformé les compagnies de miliciens, tout en conservant la priorité de la défense du Marquisat.<sup>2</sup> Lors des restaurations des princes-évêques, on en est revenu à l'ancien état des choses.

Peu après arrivèrent les armées de la République Française, accueillies en libératrices par les Patriotes locaux. Hélas, elles nous amenaient aussi les réquisitions qui mirent le pays en coupe réglée, la désorganisation du commerce, de l'industrie et de l'administration. Réunis à la France le 1er octobre 1795, nos ancêtres devront désormais vivre sous les lois nouvelles.

La Constitution de l'An III qui organisa le Directoire leur fut appliquée. Elle commençait par une déclaration des droits et devoirs de l'homme et du citoyen où l'on peut trouver : "Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la liberté, de l'égalité et de la propriété toutes les fois que la loi l'appelle à les défendre." (Article 9). Ainsi était créée l'obligation du service militaire... Dans le texte constitutionnel, le titre IX organisait la force armée. Celle-ci était divisée en garde nationale sédentaire et en garde nationale en activité (Art. 276). La première était composée de tous les citoyens et fils de citoyens en état de porter les armes (Art.277)

Qui refusait d'y être inscrit s'excluait de la citoyenneté (Art. 279). La seconde créait les armées de terre et de mer (Art.285) formées de volontaires et de conscrits (Art.286).<sup>3</sup>

En l'An VI (1798), la situation des troupes françaises frisait la catastrophe tant les effectifs sous les armes s'étaient amenuisés depuis le bel élan de l'An II. Le Directoire craignait une reprise des hostilités avec les "tyrans coalisés". Voilà pourquoi Jourdan proposa d'ériger en institution permanente l'obligation du service militaire. Son projet de loi sera adopté par le Corps Législatif le 18 fructidor An VI (5 septembre 1798).

L'application de la conscription voulait donc résoudre le problème des effectifs. Les législateurs espéraient aussi qu'en revenant au principe de la levée en masse, l'armée retrouverait son caractère populaire.<sup>4</sup> La loi votée le 5 septembre fut complétée par un décret d'exécution le 24 du même mois et par une adresse au peuple datée du 30 qui faisait connaître à tous que le but du Directoire était de renouveler et d'étendre la guerre aux Rois et au catholicisme. Elle fut publiée à Liège le 24 octobre.<sup>5</sup>

Trompés dans leurs espérances les législateurs ont vu l'opposition éclater dès la publication de l'obligation nouvelle: en Flandre, Brabant, Limbourg et Luxembourg, ce fut la Guerre des Paysans, héroïque et inefficace.

Plus généralement, l'insoumission s'installa dans tous les départements français et prit immédiatement des proportions considérables. "Sur les 200.000 hommes appelés le 3 vendémiaire An VII (24 septembre 1798), 143.000 seulement furent reconnus "bons pour le service", 97.000 se présentèrent aux dépôts et 74.000 rejoignirent finalement leurs unités".<sup>6</sup> Pour la seule Belgique, la loi nouvelle avait appelé au service militaire toute la première classe des conscrits, soit, en théorie, 33.000

hommes. En déduisant de ce chiffre les morts, les infirmes et les mariés, il restait 22.000 hommes. Le nombre des départs s'éleva à 11.310 hommes. Le département de l'Ourthe qui devait fournir un contingent de 2068 hommes en fit partir 1300. La désertion allait encore diminuer les rangs : pendant la seconde moitié de l'année 1799, 7000 Belges au plus servaient sous les drapeaux de la République...<sup>7</sup>

A l'instar de l'insoumission, la désertion était un des moyens les plus courants d'échapper au service. De la formation du détachement au chef-lieu d'arrondissement jusqu'à l'arrivée au corps d'affectation, le trajet était souvent long ! Un chef de détachement avait le commandement de la petite troupe; il était muni d'un ordre de route qui lui assurait dans chaque ville d'étape dont la liste était fixée à l'avance, le gîte et le couvert. Lourde responsabilité!... Parfois le convoi était attaqué par des "brigands" qui débauchaient les hommes; ou encore, ce sont les conscrits qui se soulevaient, rongés par la nostalgie ou excédés par les mauvais traitements. La tentation de désertir était donc très forte !<sup>8</sup> Et quand on sait que le service militaire du temps de paix durait cinq ans, on userait vite d'indulgence...

Quelle fut, face à l'obligation nouvelle, l'attitude de nos ancêtres ? Admirable!, s'il faut en croire leur député au Corps Législatif, le Theutois Laurent-François Dethier.<sup>9</sup>

Avant 1789, ce jeune avocat avait été Echevin de la cour de justice de Theux. Adeptes des Lumières, il s'était bientôt mêlé de la politique locale, s'opposant aux partisans du prince-évêque Hoensbroeck tant dans la querelle des jeux de Spa que lors des élections theutoises de 1786. Quand éclatera la révolution d'août 1789, Dethier sera, avec le Spadois Brixhe, un des moteurs de la réforme au Franchimont. Délégué de Theux au Congrès de Polleur, député du Franchimont au Tiers-Etat de Liège, il voudrait donner à la révolution liégeoise une orientation radicale.

Lors de la première restauration du prince-évêque, Laurent-François trouve refuge à Eysden; il y fait la connaissance d'une Visétoise, Marie-Agnès Lejeune.<sup>10</sup> Mais la première arrivée des Français lui permet de rentrer au pays où il milite ardemment en faveur du rattachement du Marquisat à la France.

Chassé une deuxième fois par un retour offensif des Autrichiens, il alla s'enivrer à Paris des idées montagnardes. Membre du Club des Jacobins, le citoyen Dethier revint au Franchimont dans les fourgons des armées de la République. Nommé agent national près l'arrondissement de Spa en l'An III, juge au tribunal supérieur de l'arrondissement de Spa, la même année, il devient juge de paix du canton pendant les Ans IV et V et juge au tribunal civil de Liège pendant les Ans V et VI. En germinal An VI, le département de l'Ourthe devait envoyer deux députés au Conseil des Cinq-Cents. Les électeurs choisissent deux indomptables Jean-Nicolas Bassenge, de Liège et Laurent-François Dethier.

Le Theutois gagne Paris et s'installe rue de l'Université, n° 1368. Au début de novembre 1798, Dethier, qui était en relations épistolaires suivies avec le pays natal, apprit de Delbrouck, juge de paix de Stavelot, la fâcheuse expédition des paysans luxembourgeois venus "libérer" Vielsalm, Grand-Halleux et Wanne avant d'être refoulés à Stavelot.<sup>11</sup>

Pourtant des motifs de se réjouir ne vont pas tarder à succéder à ces tristes nouvelles : presque au même moment, Laurent-François épouse Marie-Agnès Lejeune, venue le retrouver dans la Ville-Lumière (19 janvier 1799) et il apprend que des conscrits franchimontois sont arrivés dans la capitale.

Forcément interrompues par le soulèvement de Brumaire, les mesures d'exécution de la loi avaient repris à mesure que le calme se rétablissait en Belgique.<sup>12</sup> Les jeunes Franchimontois avaient été enrôlés. Le représentant Dethier voulut leur rendre visite et s'enquérir de leur état d'esprit et des conditions de leur voyage.

Avec cet enthousiasme que l'âge ne devait jamais tempérer, le député résolu de communiquer sa fierté à ses collègues des Cinq-Cents, qui, trop souvent, se méfiaient des "Belges" : Dethier refusait de voir les Patriotes Franchimontois confondus dans leurs esprits avec les suppôts de l'aristocratie des Pays-Bas. Le texte de son discours a été conservé: il eut l'honneur d'être imprimé à Paris, par les presses de l'Imprimerie Nationale en nivose an VII (janvier 1799).<sup>13</sup>

CORPS LEGISLATIF

CONSEIL DES CINQ-CENTS?

Discours prononcé par le représentant du peuple  
L-F. DETHIER sur le départ des conscrits du dé-  
partement de l'Ourthe.

Séance du 16 nivose an VII (5 janvier 1799)

CIToyENS COLLEGUES,

Vous annoncer le départ de cette brave jeunesse, l'espoir de la patrie, qui de toute part s'empresse de courir où l'appelle la voix d'une si tendre mère, c'est vous offrir toujours un nouveau sujet de satisfaction, c'est donner aux amis des principes un âge toujours nouveau du triomphe général de la sainte égalité, un si, en se condamnant eux-même à une juste déportation, ils parviennent par cette légère peine à s'acquitter envers des républiques si bassement trahies, et des peuples si cruellement opprimés !

Une partie des conscrits de la commune de Liège, qui s'étoient mis en route le 21 frimaire,<sup>14</sup> vient d'arriver à Paris, ainsi que ceux du canton de Spa; le reste de ces citoyens, et ceux de la plupart des autres cantons du département de l'Ourthe sont aussi partis successivement pour leur destination, pleins de cette ardeur civique, présage infailible de la victoire.<sup>15</sup>

Et certes, représentans du peuple! si le concours de circonstances qui ne dépendoient nullement de ces jeunes guerriers a pu con-

contrarier quelque temps leur brûlante impatience de se montrer des premiers dans cette glorieuse carrière, ils ne seront point, j'ose en répondre, les derniers à la parcourir, ni à cueillir les lauriers dont elle est parsemée.<sup>15</sup>

Voici ce que m'écrivent des fonctionnaires publics du canton de Spa<sup>17</sup>, sur ce qui s'y est passé lors du départ des conscrits. Ce bel exemple, qui n'aura pas été perdu sans doute dans les cantons voisins, n'est pas le seul que leur a donné, dès l'aurore de la liberté, ce foyer toujours brûlant de patriotisme.

Le 24 frimaire<sup>18</sup> nous a, disent-ils, retracé encore les premiers beaux jours de la révolution, et ces jours non moins délicieux de notre association spontanée à la République.<sup>19</sup>

Trente-trois conscrits de la commune de Spa, accompagnés de leurs parents, de leurs amis et des membres des autorités constituées, précédés du drapeau tricolore et d'une musique militaire, faisant tous ensemble retentir l'air de ces chants civiques, si chéris de la victoire, se sont rendus à Theux, lieu central choisi pour la revue de tous les conscrits du canton; ceux des autres communes, animés du même esprit, y sont arrivés aussi en chantant des hymnes patriotiques.<sup>20</sup>

Réunis au nombre de cent trente-un, et prêts à partir, c'est dans ce moment que l'enthousiasme général a monté à son comble; c'étoit à qui, de leurs jeunes frères ou amis, seroient admis le premier à les suivre pour partager leurs dangers et leur gloire.

Les enfans, les infirmes, tous jusqu'aux vieillards, sembloient ne regretter que de ne pouvoir les accompagner. "Allez, leur disoient ceux-ci, en les serrant contre leur coeur, allez dignes rejetons des anciens Franchimontois, que l'histoire de ces six-cents héros qui se dévouèrent pour le salut de la patrie, soit toujours présente à votre mémoire : ils ne perdirent la liberté qu'avec la vie."<sup>21</sup> Combien ne nous a-t-il pas coûté pour la



**Membre des Cinq-Cents  
(1795).**

recouvrer ! que de maux que de dangers, que de persécutions, que de tristes et honorables victimes !<sup>22</sup> Pour la défendre, marchez donc d'un pas rapide sur les traces de tous ces braves qui vous ont précédés et, comme eux, sachez glorieusement périr,<sup>23</sup> ou plutôt revenir vainqueurs; surtout ne déshonorez jamais par votre conduite cette cause sublime : fiers et incapables de ramper dans l'adversité, soyez toujours modestes et humains dans la victoire, et qu'enfin, une paix glorieuse... Mais si de nouvelles trahisons pouvoient retarder cet heureux moment; si, dans un accès de délire, des rois osoient renouer une coalition plus monstrueuse que la première, et non moins impolitique : alors que la voix de la patrie se fasse encore entendre, et d'abord tous vos frères sont prêts à voler à vous, tous, jusqu'à ce arrière-ban terrible de républicains, qui ne s'ébranlerait pas en vain. Et quelle serait la suite immanquable de cette nouvelle levée générale de bouclier du despotisme ? Au lieu de l'asservissement qu'il nous préparoit dans son aveugle rage, l'affranchissement de tous les peuples opprimés et la liberté du monde."

Tels sont, citoyens collègues, les adieux républicains de mes concitoyens à leurs enfants chéris; tels sont les engagements sacrés qu'on formés, avant de se séparer, les patriotes du département de l'Ourthe; et sans doute, c'est en se montrant toujours dignes d'eux-mêmes, dignes du peuple souverain avec qui leurs destinées sont confondues à jamais, qu'ils ne cesseront de répondre complètement à tout ce qu'il aura droit d'attendre de leurs promesses.

N'est-ce pas eux, en effet qui restés pour ainsi dire, à l'abandon au milieu de la Belgique, tour-à-tour fanatisés ou opprimée, osèrent les premiers faire retentir aux oreilles des esclaves de la Germanie le tocsin électrique des droits de l'homme, et qui depuis, toujours appuyés sur la colonne inébranlable des principes, formèrent ce bataillon carré de démocrates qui, faisant tête de tous côtés à la conjuration des prêtres et des rois, de leurs vils satellites, de leurs lâches volontaires, prépara le

grand acte de la réunion des cités séparées de l'ancienne Gaule, à cette vaste et puissante République.<sup>24</sup>

Et tout récemment encore, dans ce temps déplorable où le démon de la rébellion, du fanatisme et de la servitude souffloit ses funestes poisons parmi leurs ignorans et malheureux voisins, les républicains de l'Ourthe n'ont-ils pas constamment résisté à ses perfides insinuations ? Ne les ont-ils pas toutes repoussées avec cette horreur dont le patriotisme seul est capable ? Et s'ils avoient été armés et organisés !... Mais, que dis-je, organisés !...

Dans la plupart des cantons et jusques dans la commune centrale de Liège, naguère il n'existoit, et peut-être à présent même n'existe-t-il pas encore, malgré les réclamations des citoyens, des rôles où ils puissent se faire inscrire au rang des gardes nationales sédentaires ; comment donc leur seroit-il possible d'y remplir ce devoir, que la constitution (art.279) exige si impérieusement de tout Français qui veut exercer ses droits ?

Est-ce à l'oubli des autorités constituées, ou à une négligence bien extraordinaire que cela doit s'attribuer :<sup>25</sup> ou bien auroit-on cru peut-être que les anciennes inscriptions aux rôles de la garde nationale formée à la révolution, mais avant la réunion de la plupart des cantons de l'Ourthe, pourroient y suppléer ?

Quoi qu'il en soit de ces observations, elles paroissent assez importantes pour être communiquées au gouvernement qui probablement n'est pas informé d'un défaut si singulier.<sup>26</sup>

Citoyens collègues, j'en demande donc le renvoi au Directoire exécutif, et la mention honorable de la conduite civique des conscrits de l'Ourthe qui se rendent à leur poste, comme vous l'avez arrêté pour ceux des autres départemens.

C'est lorsque couverts de gloire, ces braves auront orné l'arbre

de la liberté des lauriers de la victoire et de l'olivier de la paix, que nous nous empresserons de proclamer qu'ils ont tous bien mérité non seulement de la patrie, mais de l'humanité entière.

Puisse cette époque à jamais mémorable s'avancer à pas redoublés; et que la fin du dix-huitième siècle soit pour les peuples de l'Europe le commencement d'une ère nouvelle, de l'ère des lumières, de la concorde, de l'abondance et de la liberté."

A. DOMS (à suivre)

NOTES.

1. Voir à ce propos notre article "Le statut du Marquisat de Franchimont aux temps modernes", paru dans le "Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire", 57e vol., 1973, spécialement pp.174-184.
2. Cfr. LECOMTE L., "Les événements militaires et les troupes de la Révolution Liégeoise (1789-1791) dans le "Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, vol. LVII, 1932, et notre article "Polleur en 1789-1790 - Brève chronique de J.-F.Mawet", dans le B.S.V.A.H., 64e vol. 1984, pp.129-167.
3. GODECHOT J., "Les constitutions de la France depuis 1789, Coll. Garnier-Flammarion, n°228, pp.102, 131-132, et DUVERGER M., Constitutions et documents politiques, coll. Themis, pp.82, 103-104, Paris, P.U.F., 1971.
4. SOBOUL A/ "Le Directoire et le Consulat", coll. Que Sais-Je, n°1266, p.66, Paris, P.U.F., 1967.
5. VERHAEGEN P., "La Belgique sous la domination française (1792-1814), tome III, "La guerre des paysans 1798-1799), pp.342-343, Bruxelles, Goemaere, 1926.
6. SOBOUL A., op.cit., pp.66-67.
7. VERHAEGEN P., op.cit., pp.568-569.
8. TULARD J., "La vie quotidienne des Français sous Napoléon", Paris, Hachette / Le Livre de Poche, n°5803, pp.148-149.
9. MEUNIER J., "Un acteur de la Révolution Liégeoise : l'avocat Laurent-François Dethier (1757-1843)", la partie dans le B.S.

V.A.H., vol. XLIV, 1957, 2e partie dans le vol.XLVI, 1959.

10. BERTHOLET P. "Comment sauver ses biens au cours des revers politiques"; dans Histoire et Archéologie Spadoises, bulletins n°42 de juin 1985, pp.86-93 et n°43 de septembre 1985, pp.121-123.
11. MINDER A., "Un épisode de la guerre des paysans : le soulèvement dans le pays de Saint-Vith et de Stavelot", in B.S.V.A.H., 30e vol., 1938, pp.99-166, et MEUNIER J., op.cit., 2e partie pp.12-16.
12. VERHAEGEN P., op.cit. p.562.
13. Brochure 13 x 21,5 cm. reposant à la Bibliothèque Communale de Spa - Fonds A. Body, n°389/772.
14. 11 décembre 1798.
15. Ces conscrits, dont à l'exception de ceux de Spa, je n'ai appris le départ que depuis leur arrivée, sont, à ce qu'on m'assure, au nombre de deux mille quatre cents, non compris sans doute le grand nombre de volontaires qui se sont joints à eux, ni celui, bien plus grand encore, de braves qui s'étoient rangés sous le drapeau de la République depuis la guerre de la liberté. (Note de l'auteur).
16. J'en excepte pourtant quelques individus qui, soit lâcheté, soit incivisme ont abandonné leurs frères, et dont les noms déshonorés ne feront que mieux ressortir le civisme et la valeur de la grande masse de ces bons patriotes, je me réserve, au reste, de faire connaître au gouvernement les pièges qu'on leur a tendus, et les dégoûts dont on a tâché, mais en vain, de les abreuver. (Note de l'auteur).
17. L.-F. Dethier était en contact épistolaire avec plusieurs Spadois : J.-G. Brixhe, J.-G. Lemaire, l'abbé Th.Jehin...
18. 14 décembre 1798.
19. Cette réunion, que les vœux des patriotes n'avoient cessé d'appeler depuis la révolution, et à laquelle ils avoient si bien présumé en adoptant la déclaration des droits de l'homme et tous les autres grands principes, s'est effectuée pour le Franchimont et le Stavolas (Sic) à la fin de 1792; et au commencement de 1793, pour le reste du pays de Liège. (Voyez les

décrets  
des premier et 2 mars et 8 mai 1793; et le rapport du représentant Merlin (De Douai), qui a précédé la loi d'exécution plénière de la réunion. Après des faits aussi notoires, comment et dans quelles vues a-t-on pu dernièrement dans un rapport imprimé et distribué au Conseil, se permettre de traiter la révolution liégeoise d'une espèce de révolution, et avancer que ce pays-là n'avoit été réuni, que le 9 vendémiaire an 4 ? (Note de l'auteur).

20. Ces communes qui, outre celles de Theux et de Spa, sont Ensival, Reid, Polleur, Sart, Jalhai et Drolenvaux, forment avec celles de Vernier, de Stembert et d'Andrimont, le ci-devant Franchimont. (Note de l'auteur).

21. Au sac de la ville de Liège, en 1468 : cette action des Franchimontois, digne de la journée des Grecs aux Thermophiles (Sic) est rappelée tout au long dans les Mémoires de Philippe de Commines, témoin oculaire. Les tyrans pour assouvir leur rage, portèrent ensuite le fer et le feu dans tout le Franchimont, et y commirent des excès si terribles, que l'espace de trois siècles n'a pu en effacer l'horreur du coeur de ses habitans.

Voyez aussi les lettres de notre collègue Bassenge sur l'ancienne constitution et les révolutions du ci-devant pays de Liège, année 1468. (Note de l'auteur).

22. Entre autres, les Chapuis, les Vuidar, dont tout le crime, aux yeux de la tyrannie, étoit d'avoir fomenté la réunion à la France. Les patriotes, vainqueurs à trois époques, n'y ont jamais fait répandre une goutte de sang des ennemis de la République, et ces barbares osent parler d'humanité ! (Note de l'auteur).

23. Avant la loi d'exécution de la réunion, la seule commune de Spa comptoit déjà plus de vingt de ses volontaires morts au service de la République, et les autres communes à proportion, surtout celles de Vervier et de Liège. Combien de nos braves défendent encore la République avec distinction ! Il suffit de citer le général Jardon, de Vervier; ce jeune homme, nourri à l'école du patriotisme, dans le Franchimont, vient d'être

remis en activité contre les brigands de la Belgique, et achève de s'y couvrir de gloire, et de honte ses vils ennemis. (Note de l'auteur.)

24. Ceux qui pourroient douter de l'esprit public qui a présidé à la révolution de Liège, ou qui aimeroient à s'en instruire, ainsi que de ses circonstances et de ses suites, etc, et la comparer avec la révolution de la Belgique, doivent consulter le Voyage sur le Rhin et dans la Belgique en 1790, du sensible et philosophe Forster, surtout les lettres onze et dix-septième; ils pourront y joindre l'exposé de la révolution du pays de Liège par le ministre prussien Dsohm; les Mémoires de la Belgique, par le commissaire P. Chaussard; et l'éloquent manifeste des Belges et Liégeois unis, rédigé par Lebrun (le ministre), traduit en flamand par notre collègue Michiels, des Anciens et autres patriotes. (Note de l'auteur).

25. J'en dirois bien autant de la négligence à célébrer les fêtes décadaires dans les édifices destinés par la loi à cette solennité, c'est-à-dire dans les églises ci-devant paroissiales, au lieu de se tenir nichés dans l'intérieur de quelque maison commune, comme pour s'y dérober à la vue du peuple; quand est-ce donc que les administrateurs de l'Ourthe se monteront au niveau de l'esprit public de leurs administrés ? (Note de l'auteur).

26. On m'assure pourtant que le même défaut existe dans plusieurs autres départemens de la Belgique, et peut-être dans tous. Que dans ces contrées gangrénées de royaïsme et de fanatisme, l'on n'ait pas confié des armes à des habitans qui étoient loin d'avoir donné aucun gage à la République, on n'a certes agi que suivant les règles de la bonne et sainte politique mais quel inconvénient pouvoit entraîner leur inscription au rôle de la garde nationale, etc? On ne la mettait pas pour cela en activité, mais du moins on s'y préparoit sans dangers; on s'assuroit de la bonne volonté des habitans, et l'on obéissoit à la constitution, qui est la suprême loi. (Note de l'auteur). -----

ANNETTE ET LUBIN: EN AMERIQUE

---

Au Musée de Worcester (Massachusetts), aux Etats-Unis, est exposé un tableau de FRAGONARD intitulé "La rentrée du troupeau ou Annette et Lubin".

La reproduction de ce tableau se trouve notamment dans une édition de "chefs-d'oeuvre de l'art - Grands peintres - Fragonard - Hachette 1967".

Ce tableau avait été peint vers 1761-1765, il représente une colline sommée d'un moulin à vent, avec un couple de jeunes bergers conduisant un troupeau.

Le commentaire suivant accompagne la reproduction du tableau :

"Cette scène est traitée à la Ruysdaël (peintre hollandais du 17e). Bien que les personnages soient reconnaissables comme étant de Fragonard, on pense qu'un grand nombre d'oeuvres de ce genre ont été dispersées sous l'école dite de Ruysdaël".

Les questions qu'on pourrait se poser sont les suivantes :

Fragonard est-il venu à Spa? Connaissait-il l'histoire d'Annette et Lubin, et de ce fait s'agit-il bien du "célèbre" couple spadois dont un promontoire rocheux dominant la ville porte les noms ?

1. Fragonard n'est probablement jamais venu à Spa, du moins sa présence n'y a jamais été signalée, sinon il figurerait en bonne place sur le livre d'or de Spa et les échetiers de l'époque en auraient sûrement parlé. L'histoire de la vie de Fragonard ne fait jamais mention de Spa.

2. Fragonard a-t-il pu connaître l'histoire d'Annette et Lubin ? "Annette et Lubin" de Marmontel réédité par les édition du Parc d'Anvers en 1936, raconte "l'histoire véritable d'Annette et Lubin" précédé d'une "histoire vraisemblable" par Jean de Beucken.

L'histoire d'Annette et Lubin est très ténue mais correspond au

gout : l'époque pour les bergers et les bergères au coeur tendre. Marie-Antoinette, l'épouse de Louis XVI, donnait d'ailleurs le ton avec sa "bergerie de Versailles".

Annette et Lubin furent orphelins très jeunes et vivaient seuls dans une cabane aux environs de Spa. Ils grandirent évidemment et Annette se trouva enceinte sans qu'ils comprennent exactement ce qui leur arrivait (du moins ils le prétendirent).

Voici les passages les plus intéressants de Jean de Beucken au sujet de cette histoire :

page 17 : Et tout cela était d'autant plus grave qu'elle (Annette) et Lubin étaient cousins germains.

page 23 : Le soir même, rentré chez lui, il (Marmontel) commença d'écrire l'histoire qu'il venait d'entendre. Mais les personnages s'appelleraient Annette et Lubin, leurs vrais noms n'étaient pas assez poétiques à son gré. Au titre d'Annette et Lubin, il ajouta "histoire véritable" et il inséra ces pages dans ses contes moraux qui parurent en 1761 et connurent un grand succès.

page 29 : Les Favert (et l'abbé de Voisenon) avaient tiré du conte de Marmontel une pièce qui remportait, à Paris, le plus vif succès. Marmontel, furieux qu'on exploitât ce qu'il estimait être son bien, fit lui-même une pièce qu'il ne put faire jouer.

page 30 : Il (Marmontel)oubliait qu'il devait une grande partie de sa renommée à l'histoire d'Annette et Lubin.

page 41 : En 1783, le comte d'Artois, le futur Charles X (roi de France de 1824 à 1830), de passage à Spa, voulut aller les voir (Annette et Lubin).

pages 42 et 43 : En 1784, Annette et Lubin se rendent à Paris avec leur fille Rosette à la représentation de "leur pièce" de théâtre. On les déguise en berger et bergère d'opérette et on leur remet l'argent d'une quête faite à l'entr'acte. Ils rentrèrent à Spa sans leur fille qui épousa un cocher parisien.



*Annette et Lubin (vers 1761-1765).  
Worcester Mass. Museum of Art.*

page 49 : 1787 mort d'Annette

page 50 : 1789 mort de Lubin.

Dans le livre de Georges Grappe intitulé "Fragonard, la vie et l'oeuvre" (les documents d'art, Monaco, 1946) on peut lire :

page 97 : De petites toiles comme la "Visite à la nourrice" de l'ancienne collection Burat sont d'une simplicité de décor, exceptionnelle en ce 18<sup>e</sup> s., qui traitait conventionnellement la vie rustique et faisait jouer Annette et Lubin, Estelle et Némorin dans les décors à la Trianon. Brusquement découverte par ce voyage en Hollande (la vie rustique), plus volontiers exploitée depuis lors par l'artiste, elle avait toujours subsisté dans son tempérament, ainsi que le révèlent certaines oeuvres antérieures à cette randonnée (1778), telle que la "Rentrée des troupeaux" (ancienne collection Decourcelle), l'Orage (Louvre), l'Abreuvoir, le Taureau Blanc (ancienne coll. David).

Dans "l'oeuvre dessinée de Fragonard" (édition F. De Nobele, 1970), sous le numéro de référence 2144, dans le chapitre VII "bergers et lavandières", A. Ananoff parle d'un dessin à la pierre noire (0,17 x 0,23) intitulé Annette et Lubin. Il représente un couple de bergers conversant, lui étendu sur le sol, elle debout.

3. On peut dire que Fragonard n'est jamais venu à Spa. Il connaissait l'histoire d'Annette et Lubin par le conte de Marmon-  
tel ou par les pièces de théâtre tirées de ce conte. Fragonard vécu longtemps à Paris et y mena une existence très mondaine. S'il était venu à Spa, il n'aurait probablement pas sommé d'un moulin à vent la colline de la "Rentrée du Troupeau".

Dans la région de Spa, à l'époque, il n'existait que des moulins à eau qui servaient surtout à l'industrie du fer, jadis florissante.

Comme beaucoup de Français, Fragonard n'avait sans doute qu'une idée très vague des Pays-Bas, qu'ils soient du Nord ou

du Sud et ignorait que le moulin à vent était propre aux pays plats.

On peut dire en conclusion que c'est bien le célèbre couple spa-  
doit qui figure aux cimaises du musée américain.

Puissent les lointains visiteurs du musée en être informés, ce  
qui les poussera peut-être à venir rêver sur la coline verdoyan-  
tè où un berger et une bergère d'opérette s'aimèrent en toute  
innocence; même les plus endurcis adorent les histoires tendres...  
et qui finissent bien.

Camille Collard  
étudiant en Histoire de l'Art.

LE DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE, ARCHITECTURAL ET ARTISTIQUE  
DE DEUX VILLES D'EAUX EN BELGIQUE : SPA ET OSTENDE.  
=====

(Suite de H.A.S. de juin 1986)

L'épanouissement architectural de la ville d'Ostende connaîtra un tout autre développement que celui de Spa, étant donné la présence de l'eau de mer et plus tard seulement celle de l'eau minérale. Cet épanouissement trouvera son aboutissement dans un lieu de cure thermale aux allures royales.

Située dans la Flandre occidentale, à peu près vers le milieu de la bande côtière belge, Ostende était au dix-septième et surtout au dix-huitième siècle une ville portuaire florissante, mais nullement encore développée comme lieu de cures thermales.

Ce n'est que vers la fin du dix-huitième siècle, aux environs de 1780, que l'on trouve quelques rares mentions de bains-de-mer. (41) Pour faire comme en Angleterre où les médecins prisaient si bien la thalassothérapie que sur les côtes sud, telles qu'à Eastbourne, Hastings et Brighton, l'on vit surgir des installations balnéaires où l'on prenait des bains de mer froids ou chauds, ainsi, on allait aussi à Ostende se risquer en mer. Pour ces premiers bains-de-mer qui se prenaient devant le phare, on n'avait pas encore construit de bâtiments, sauf quelques chariots de bain en bois, et un petit hangar pour prendre des rafraîchissements qui furent mis sur la plage à la disposition des baigneurs. (42)

Pendant la guerre d'indépendance d'Amérique, de forts contingents d'Anglais vinrent s'installer à Ostende, encourageant les bains-de-mer. Après la bataille de Waterloo encore plus d'Anglais vinrent s'y installer, ce qui fit encore progresser les bains-de-mer.

Les visites de membres de la famille royale donnèrent une renommée à la ville de Spa, ainsi les visites successives des princes

de Wurtemberg depuis 1822 ne seront pas sans importance pour Ostende parce que les notables des Etats Allemands aussi viendront plus souvent visiter cette ville.

La renommée croissante d'Ostende comme cité balnéaire, n'a eu jusqu'aux environs de 1830 aucune influence dans le domaine architectural. Il faut attribuer ce fait en grande partie au Département de la Guerre ainsi qu'à celui des Travaux Publics qui voulaient garder la digue de mer renforcée comme ceinture de défense de la ville intérieure et en conséquence n'accordaient aucune concession de bâtir.

La construction du chemin de fer Bruxelles-Ostende et la liaison par bateau entre Ostende et Dover attirèrent encore plus de capitalistes à Ostende.

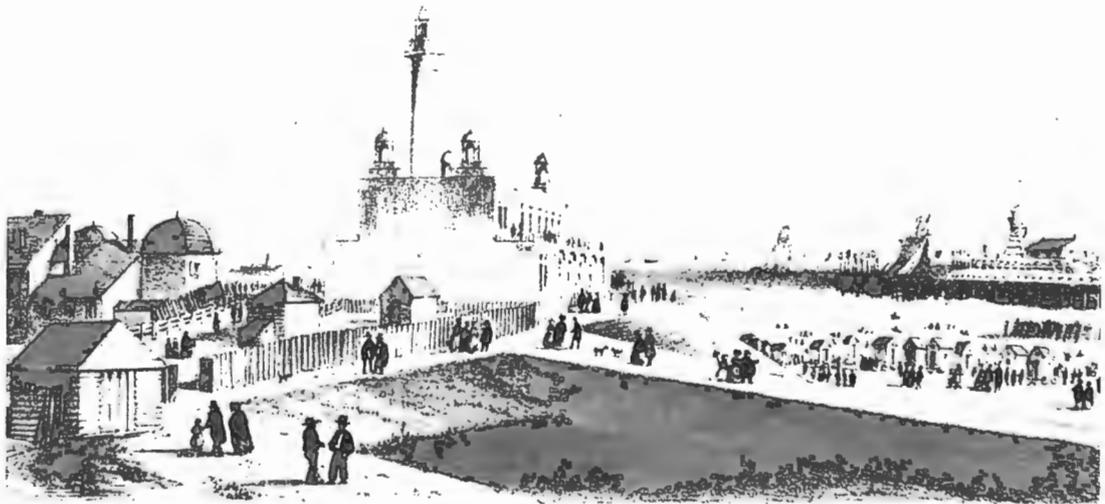
Chez bon nombre d'Ostendais l'idée se fit pour ériger une construction permettant d'y prendre des bains-de-mer<sup>chauds</sup> et des rafraîchissements, la souhaitant située de préférence au plus près de la mer sur l'enceinte fortifiée.

En 1833 Jacob Hammers (43) réussit à obtenir la permission de bâtir de la part du Ministère de la Guerre qui y inclut cependant quelques conditions. Ainsi l'édifice devait être complètement en bois, sauf les fondements et les cheminées, et devait pouvoir être démoli, immédiatement, sans aucun frais de remboursement, sur ordre de l'autorité militaire.

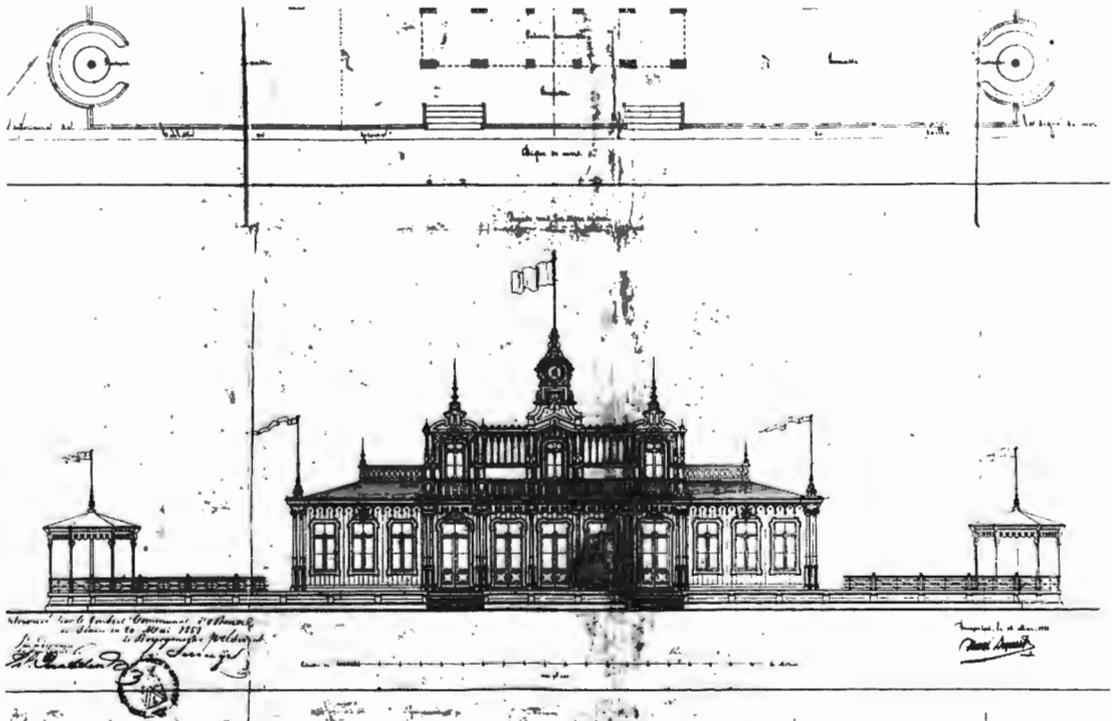
Comme emplacement pour ce bâtiment, Hammers choisit la fin du boulevard nord. Le plan d'un architecte inconnu, représente un rectangle avec un avant-corps saillant, flanqué de deux petites bâtisses octogonales aux extrémités.

La façade en bois avait un portail légèrement saillant, à fronton triangulaire, dominé par une statue en plâtre de St. Espérance, patron des pêcheurs et marins.

De droite à gauche, il y avait des fenêtres rectangulaires et les pavillons de forme octogonale, aux extrémités, avaient une



*Le bâtiment au pied du « Phare ».*



*Façade du Kursaal,  
approuvée par le Conseil communal d'Ostende en 1851.*

toiture en forme de coupole.

Le toit de la partie centrale était en pente vers le côté de la ville en contrebas. a l'intérieur du bâtiment lui-même on pouvait prendre, d'une façon assez primitive des bains-de-mer chauds, qui devaient, selon l'avis des médecins, précéder le bain-de-mer froid. Etant donné le grand succès de cette installation, le bâtiment fut agrandi en 1841 par une bâtisse dans laquelle, outre les bains chauds, on pouvait également prendre des bains salés.

La façade de l'extension présentait en bas une colonnade de simples colonnes de bois, tandis qu'au premier étage, une suite de terrasses étaient couvertes partiellement par des toiles à voile.

De même que le succès de la Redoute à Spa, donna naissance au Waux-Hall, ainsi le succès de cette installation, appelée "pavillon royal" fera surgir un second bâtiment avec à peu près les mêmes accommodations.

Dès 1836, la clientèle de standing élevé, donnera préférence à un nouveau bâtiment dû à l'initiative d'un groupe de notables d'Ostende et seulement accessible à un cercle privé. Il fut appelé le "Cercle du Phare" étant situé au pied du phare.

Faisant suite au déplacement vers l'ouest de l'architecture urbaine, après la moitié du dix-neuvième siècle, les nouveaux bâtiments se retrouveront surtout à l'ouest de la digue renforcée.

La construction du Kursaal accentuera encore davantage un déplacement. En effet, celui-ci joua le même rôle que le Casino à Spa : créer de l'amusement pour la clientèle frivole qui appréciait particulièrement les jeux de hasard.

A l'initiative de L. Van den Abeele, on obtint, en 1850, l'autorisation de construire un bâtiment en matériaux facilement démontables. Ce fut l'architecte courtraisien, Hen Beyaert qui fut engagé. (44)

Ce jeune architecte qui, plus tard, fera sa renommée en édifiant les banques nationales de Bruxelles et d'Anvers (deux édifices en style ecclésiastique), dessine un plan pour le Kursaal qui provoqua une très grande admiration parmi ses contemporains. Le plan de forme rectangulaire, se compose d'une seule grande pièce précédée d'une galerie couverte.

La décoration de la grande salle des fêtes exécutée en style nordique, fit l'admiration de chacun. (45) Les parois étaient ornées d'arcs en cintres de grilles en plâtre qui reposaient sur de petits entablements, soutenues par des colonnes jumelées. Ces colonnes étaient recouvertes de faïences de couleurs vives tandis que les chapiteaux s'ornaient d'arabesques en stuc; par-dessus les ornements, fusaient d'autres colonnettes murales jusqu'à la gorge du plafond. Celle-ci était composée par une double rangée de petites arcades en éventail. Une baie en verre s'ouvrait au milieu du plafond, probablement soutenue par une armature en fer, qui n'y était pas placée par souci de style, mais bien en raison de considérations pratiques, étant donné les impératifs des matériaux.

Entre les travées, on avait disposé des divans couverts de splendides étoffes algériennes à grandes raies. Sur avis de l'architecte Tasson, on pendit les armoiries de diverses nations européennes, afin de combler ainsi le public international de préférences.

La façade du Kursaal était essentiellement constituée de bois et de stuc. A la base, il y avait un fondement en pierres d'environ 85 cm. de hauteur sur lequel reposait une large terrasse flanquée, aux extrémités, de deux kiosques hexagonaux. (46)

Les cinq travées du milieu au rez-de-chaussée étaient précédées d'une colonnade de colonnes jumelées et quelques colonnes d'ordre ionique que soutenait le balcon du premier étage.

Les fenêtres et porte-fenêtres du rez-de-chaussée étaient encadrées par des arcs outrepassés en stuc tandis qu'aux angles du bâtiment, il y avait des colonnes murales jumelées aux chapiteaux

de fantaisie.

Le premier étage, entouré d'une terrasse, se réduisait aux cinq travées médianes et avait trois portes-fenêtres monumentales alternant avec des frontons de formes triangulaires et de formes courbes-brisées, couverts et flanqués de colonnes jumelées; les murs extérieurs étaient pourvus d'une sorte d'entrebas. Dans l'axe du bâtiment s'élevait un édicule accompagné de volutes, l'armoire de la ville ainsi qu'une horloge.

Comme nous l'avons exposé, le démantèlement de la ville et l'élargissement complémentaire de la digue auront une grande influence sur la suite de l'histoire de l'existence du Kursaal. En 1865, une fois de plus, un profond agrandissement fut fait au Kursaal (47), qui, en vertu des exigences toujours en vigueur, devait être fait en bois, stuc aux charpentes de fer.

La salle de fêtes et le salon de conversation ne forment plus qu'une grande salle; le café et le fumoir sont convertis en restaurant de telle façon qu'on ne peut parler d'un déplacement dans le plan existant.

Du côté Est, une partie toute nouvelle fut ajoutée, constituée d'une charpente en fer recouverte d'une toiture de verre en bâtère.

Dans ce bâtiment, on abrita la nouvelle salle des fêtes et de concerts. Dans l'angle gauche de cette terrasse un petit salon était réservé au futur roi Léopold II qui séjournait déjà fréquemment à Ostende et donnerait plus tard une allure royale à cette ville.

La façade du Kursaal transformé avait cependant perdu son aspect original, étant donné que les architectes locaux : Van Alleweirelt et Paries, ne continuaient pas à construire dans un même style ecclésiastique.

Déjà en 1865, d'un commun accord, la ville décide de redresser

la digue à l'ouest du Kursaal et de porter à 30 m. la largeur de la promenade, ce qui inclut la démolition du Kursaal existant (48).

La ville ouvre un concours international pour la construction du nouveau Kursaal qui sur avis de Léopold II sera situé bien plus à l'ouest dans les environs de sa résidence royale.

Sept projets, tous de style différents sont envoyés et momentanément exposés à l'hôtel-de-ville. (49)

Malgré le succès du projet de l'anglais Eugène Bricks, qui prévoit un Kursaal chevauchant sur la digue et sur le pier, tous les projets sont rejetés.

L'architecte Bruxelles Laureys, professeur à l'académie dessina un plan qui reçut l'approbation; l'architecte de la province, J. Naert, dirigea le chantier. (50)

Le plan comprenait une combinaison compliquée de formes géométriques variées. Du côté de la digue de mer, s'étendait une terrasse mi-circulaire couverte de colonnettes d'ordre corinthien en fonte, derrière laquelle s'étendait une spacieuse salle-de-fêtes octogonale avec foyer. Huit colonnes massives en fonte supportaient la coupole. Dans le prolongement de cette salle il y avait une abside suivie d'une salle de danse rectangulaire et au devant, un petit espace réservé à l'orchestre. Précédant cette salle, il y avait le hall d'entrée flanqué de deux tourelles. Du côté de la rue, on avait construit aux angles de la salle de danse, une petite salle de musique et une salle de billard.

Dans le prolongement de la terrasse couverte, s'élevaient du côté Est et Ouest, chaque fois, deux pavillons hexagonaux, raccordés organiquement à l'espace suivant. Ces pavillons faisaient office de salle de lecture, salle à manger et salon. Juste au milieu du côté droit, un salon était réservé à Léopold II.

Partant des pavillons hexagonaux, s'étendaient en diagonale, des espaces où l'on trouvait un café, une salle de jeux ainsi qu'un

escalier donnant accès à la salle de concert; tout ceci était assez spacieux, deux jardins intérieurs y trouvaient même une place.

L'élévation de la grande salle de concerts faisait l'admiration des visiteurs. La coupole à huit pans avait une série correspondante de fenêtres arrondies avec des arcs de pénétration d'après modèle byzantin. Des colonnes d'ordre Corinthien en fonte étaient reliées par des arcades en fer ornées de spirales. Au-dessus d'une partie des pourtours, du côté de la digue de mer on avait ajouté une galerie en fer forgé.

Cette gigantesque construction en fonte était inspirée d'après des exemples bruxellois mieux connus des deux architectes et permettait avantageusement la construction de grandes baies, qui donnaient une magnifique vue panoramique sur la mer.

Les grandes fenêtres en plein cintre de cette salle, glissaient grâce à un ingénieux système hydraulique, jusqu'aux caves, de telle sorte que par beau temps on se trouvait dans une rotonde ouverte. La décoration de cette grande salle de concerts était d'une grande sobriété; particulièrement remarquables étaient les parois aérées, tous les espaces s'emboîtaient admirablement. Dans les autres salles la décoration était exécutée en style baroque, mêlé de quelques décoratifs médiévaux et orientaux.

On s'adressa à trois peintres renommés pour orner les salons du Kursaal de panneaux artistiques. Un peintre local bien connu pour ses marines, Musin, (51), brossa en plusieurs scènes les sièges répétés de la ville d'Ostende, ainsi que quelques marines; ils restent encore les derniers vestiges de la décoration du Kursaal.

Deux artistes Bruxellois, A. Verwee (52) et L. Dubois, tous deux membres de la Société Libre des Beaux-Arts et peignant dans un style naturel assez romantique, exécutèrent les peintures murales représentant des pâturages avec animaux et des natures mortes.

Les façades du Kursaal faisaient une imposante impression. Le long de la digue, la façade se composait de trois corps : en bas une terrasse couverte avec colonnes en fonte et arcades auxquelles faisaient suite d'immenses fenêtres cintrées.

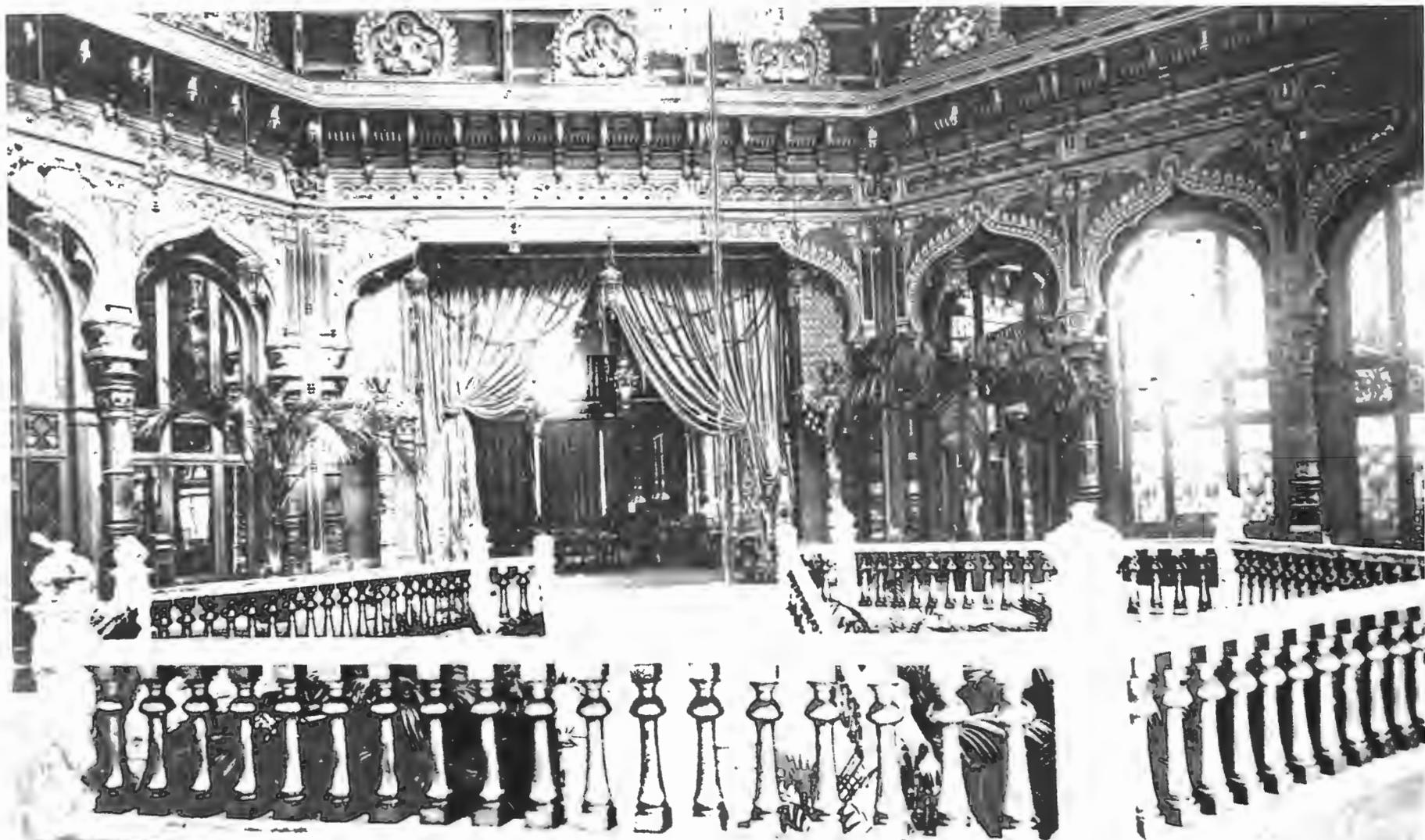
Au premier étage, les fenêtres étaient barrées par un balcon en fer, et fûtés de frontons de forme courbe avec écussons. Les fenêtres de la coupole étaient également en linteaux cintrés faisant suite.

A gauche de la façade s'élevait une tour d'angle en forme de losange avec des fenêtres semblables, un couronnement en dôme et un svelte lanterneau aux étroites fenêtres à linteaux cintrés.

La façade blanchie à la chaux, du côté de la rue, était assez imposante. Deux escaliers tournants conduisaient à l'entrée contribué d'un grand linteau cintré accentué, flanqué de tourelles rondes de styles nordique avec de hautes et étroites fenêtres à linteaux cintrés et une fôte en forme de boule. A côté de l'entrée à droite et à gauche, se profilait une simple façade avec des fenêtres rectangulaires pourvues en haut d'une balustrade. Aux angles les pavillons hexagonaux étaient couverts par un toit en coupole. Le soubassement était construit en briques rouges.

La façade côté mer était fort inspirée de style anglais et ressemblait aux pavillons de la ville balnéaire du Sud de l'Angleterre, Brighton notamment au Palace Pavillon où l'on trouve la même forme de fenêtres et la toiture en coupole. N'oublions pas que des plans anglais avaient été faits pour ce bâtiment et que Léopold II se laisser inspirer par l'Angleterre.

De constantes transformations seront apportées à ce Kursaal. Une première transformation eut lieu en 1893 sous la conduite de l'architecte A. Verraert, (53) un architecte privilégié de Léopold II; il plaça une galerie devant l'orchestre dans la salle de danse et changea la loge royale.



*Décor intérieur du Kursaal.*

Depuis l'année 1899 jusqu'en 1907 de grandes transformations se feront à chaque saison d'hiver au Kursaal, exécutée par un second architecte privilégié de Léopold II, notamment Alban Chambon (54).

L'année 1858 joua un rôle important dans le développement d'Ostende comme station thermale.

Pour remédier à une grande pénurie d'eau potable, c'était une année de sécheresse, les édiles ostendais firent forer des puits artésiens (55). L'un d'eux débita une eau fortement minéralisée. Ayant Spa devant les yeux, où les cures thermales minérales florissaient depuis longtemps et le souhait de Léopold II en mémoire qui désirait à Ostende un lieu de cures où une médecine à base d'hydrologie et Thallassothérapie serait pratiquée au profit des malades coloniaux, l'administration de la ville pense à la construction d'un complexe thermal. Dès 1867 les premiers plans sont dessinés. Le très connu liégeois L. Delbouille propose en 1876 d'élever un complexe thermal au nouveau quai des pêcheurs. (56) Mais ce projet est définitivement rejeté en 1881.

Sur ces entrefaites, Delbouille fonde un "Etablissement hydrothérapeutique" en 1885 sur la pente Est du Kursaal dont l'architecte liégeois A. Dujardin, un troisième architecte apprécié par le roi, devient directeur. (57)

En tant qu'architecte Dujardin évidemment fit de grandioses projets pour un nouvel institut hydrothérapique, qui néanmoins, ne furent pas exécutés.

L'académie des Beaux-Arts de Bruxelles lance un concours pour un projet d'établissement de bains-de-mer en 1885, dans lequel, d'après des conceptions architecturales générales, serait développée une combinaison du Kursaal et d'Institut. (58)

(A suivre)

P. et R. Lombaerde.

N o t e s .

41. D. FARASIJN, "Historiek van de eerste gebouwen langs de Costendse zeedijk", 1830-1878, in De Plate, 16, 17, 1979, p.3.

- 42.D. FARAZIJN, op.cit., p.3
43. Id. op.cit. p.7.
44. Id. op.cit., p.14; R.A.Br., Not. Oost., Ghyoot, 1944,8, (20-9-1851); N. HOSTIJN, Bouwmeesters van Oostende Belle-Epoque. Henri Beyaert, in De Plate, 13-15 1979, p.15.
45. J.B. LAUWERS, "Souvenir d'Ostende. Album descriptif de la ville, son origine et son histoire, Oostende, 1853, p.68-74.
46. Voir les plans dans R.A.B. Bt. Not. Cost., Ghyoot, 1944,8, (20-9-1851)Le Kursaal était transformé une première fois en 1857 et agrandi de nouveau en 1862 voir R.A. Br., Not. Oost. Ghyoot, 1944,17,n°2628 avec plan.
47. R.A. Not. Oost., Ghyoot, 1944,27, nr.3961 avec deux plans.
48. D. FARASIJN, op.cit., p.38. En 1877 le Kursaal fut démoli et reconstruit à Rozendaël (France) où il fut exploité jusqu'à la première guerre mondiale.
49. Zeemacht, 11-7-1975, p.18.
50. J. STUBBEN, "Das Bauwesen von Ostende",in Zeitschrift für Bauwesen, 1879, p.225-235.
51. Sur les activités du peintre Musin, une thèse de doctorat par V. HOSTIJN est en cours.
- 52."Emulation", 4, nr 8, 1878, bol. 53-54.
53. N. HOSTIJN, Costendse bouwmeesters, Auguste Verraert, in De Plate, 7-8, '79. p.14.
54. J.B. LAUWERS, op.cit., p.184-201.
55. P. GILLES, "Le Palais des thermes à Ostende", dans Bâtir, 1934, p.739-742.
56. Ce projet de construction s'aperçoit sur le plan officiel d'Ostende, édité par Daveluy en 1883.
57. A. Dujardin reste en fonction de directeur jusqu'en 1905. L'établissement reste ouvert jusqu'en 1911, l'année de sa démolition; Saison d'Ostende, 5-7-1885,p.2; Annexe du moniteur, 1886, n°427.
58. "Emulation", 1885, p.204 en pl. XII,XIII,et XXIV.

-----

LE TABLEAU DE LA VENERIE ARDENNAISE SUR LA BRUYERE  
DE SPA LE JOUR DE LA SAINT-HUBERT (1851)  
(s u i t e )

=====

n°29 Vicomte de Maulde (ANB 1860, p.110 à 120)

-----  
Edouard, Auguste, Joseph, vicomte Cossée de Maule (1802-1857)  
épousa en 2ème nocés en 1838 Victoire, Clothilde Tons d'Incourt  
(1799-1854). Il était fils de Jean-Baptiste, Isidore, vicomte  
Cossée de Maulde par diplôme du roi Guillaume I en 1823 (1759 -  
1854).

Il s'agit du personnage du tableau car ses frères suivront dans  
le titre après sa descendance.

n°30 Major de Moerkerke. (ANB 1853, p.83 à 94)

Aimé, François, Joseph, Aquila d'Hanins de Moerkerke, né à Ath en  
1805, major, aide de camp de SAR le duc de Brabant, commandant  
les écuries du roi, marié à Ath en 1839 à Hortense, Aldegonde,  
Joséphine de Rouillé.

La famille d'Hanins est connue dans le comté de Flandres depuis  
l'an treize cents.

Yves, Yvain ou Usmain d'Hanins mort en 1570 fut lieutenant dans  
une compagnie de cuirassiers wallons au service de Philippe le  
Beau, puis au service de l'empereur Charles Quint.

n°35 Baron F. de Beeckman (ANB 1849, p.73)

-----  
Famille ancienne, originaire de la principauté de Liège, anoblie  
par lettres patentes du 17.12.1714, inscrites dans la matricule  
de l'empire.

- Guillaume de Beeckman, décédé en 1631, fut un homme remarquable,  
successivement, député des états de Liège et du comté de Hainaut,  
près les états généraux de Hollande en 1605, ambassadeur à la  
cour de Henri V en 1610, six fois bourgmestre de Liège, fut le  
promoteur d'un mouvement de rapprochement des Pays-Bas catholi-  
ques des Provinces unies en vue de former une république fédéra-  
tive.

- Son fils Ferdinand fut ambassadeur à Vienne et Ratisbonne, plénipotentiaire à la paix de Tongres et au traité de Munster et bourgmestre de Liège en 1654.

- Ferdinand, Charles de Béeckman (1740-1806), premier bourgmestre de Louvain en 1786, fut créé baron par lettres patentes de l'empereur Joseph II en 1789.

- Maximilien, son fils (1781-1834), fut successivement auditeur au conseil d'état et avocat général près la cour d'appel de Hambourg sous l'empire français. Après 1815, il fut gouverneur des provinces de Hainaut et de Limbourg et chambellan du roi des Pays-Bas.

- Auguste, Charles, Joseph, Ghislain, baron de Beeckman de Vieuxsart, né en 1786, membre de la députation permanente des états provinciaux de Brabant de 1818 à 1844 eut comme fils, entre autres :

-Ferdinand, Charles, Ghislain, né en 1817, le n°35 du guide; il épousa en 1841, Cécile, comtesse de Liedekerke-Beaufort et le 14.07.1842, le roi des Belges lui étendit par lettres patentes le titre de baron.

### 36. Marquis d'Aoust.

-----

(A.NB.1856, p.54 à 60; Bull. de la Soc. de l'hist. du protestantisme belge, oct.1936 : J. Meyhoffer : "Un marquis, un pasteur, une église." M. des Ombiaux : "Le coq d'Aouse" Brux. 1931. Ed. de Belgique).

Le marquis Adolphe d'Aoust (1767-1854) est le personnage aveugle cité ci-dessus par le correspondant du Times comme montant en croupe derrière son valet pour suivre les chasses.

Française, la famille d'Aoust fit bâtir le château d'Aust non loin d'Abbeville vers l'an 1196.

Personnage haut en couleur que nous décrirons ci-après, le marquis d'Aoust, né le 27 janvier 1766 au château de Cuincy est

décédé au Château de Fosteau le 21 juin 1854. Il fut veuf en 1824 de Marie-Josèphe, Robertine de Trazegnies, chanoinesse de Mons, épousée en 1813. Ils n'eurent point de descendance.

Il était le deuxième fils du marquis Eustache, Jean, Marie d'Aoust (1741-1812), prévot de Cambrais qui fut membre de la Convention en 1792 et vota la mort de Louis XVI.

Napoléon l'appela aux fonctions de maire de Quincy. Il eut cinq fils.

Le frère aîné d'Adolphe, : Eustache, Charles, Joseph (1763-1794) fut lieutenant au régiment du roi de France.

En 1790, aide de camp de Rochambeau, il fit la campagne sur la frontière du nord.

Général de division à l'armée des pyrénées, il emporta le camp retranché des Espagnols à Peyres-Tortes en 1793, mais fut battu quelques jours après. La Convention le fit exécuter pour cette défaite.

Un autre frère, Joseph, Eustache, Ghislain, comte d'Aoust eut deux fils : Jules et Adolphe.

Son autre frère, Dominique, capitaine d'infanterie mourut de la fièvre jaune à Saint-Domingue en 1802 où il faisait partie du corps du Général Le Clerc.

Le marquis Adolphe d'Aoust fut capitaine de vaisseau dans la marine royale française, après la révolution, il resta fervent légitimiste.

A l'âge mur, il fit donation d'une chapelle à l'Eglise en vue d'ériger Fosteau en paroisse.

Le nouveau curé, balourd et grossier, soutint maladroitement une vieille fille intéressée et férue de noblesse dans des projets matrimoniaux visant le marquis.

Monsieur d'Aoust, tout en conservant les habitudes de l'ancien régime, vivait en bonne intelligence avec les gens du village qui profitaient de ses libéralités.

Parmi ses manies nobiliaires qui, par ailleurs, ne nuisaient à

personne, était celle de faire confectionner des hosties armoriées au blason d'Aoust qui étaient réservées au marquis. Lors d'une messe, M. d'Aoust étant agenouillé au banc de communion, le curé le fit attendre, tirant la langue, tandis qu'il farfouillait dans le ciboire.

Faisant mine de ne pas trouver le pain azyme seigneurial, il lui tendit une hostie quelconque en lui disant : "A la fortune du pot, monseigneur!".

Une autre brimade du prêtre à l'égard du donateur fut l'enlèvement des armes ornant le linteau de l'église.

Le marquis subit un ultime affront : Après l'Ite missa est, lors de la distribution d'eau bénite, le curé leva le goupillon et en cingla le visage du vieux seigneur en criant : "Ici, tous égaux".

Le marquis se plaignit à l'évêque de Tournai en disant : "Ou le curé s'en ira, ou nous ne mettrons plus les pieds à l'église, ni moi, ni mes gens..." c'était en 1844.

L'évêque ne jugeant pas nécessaire de déplacer le butor, M. d'Aoust fit venir à ses frais un ministre protestant pour organiser des réunions à Fosteau et il fit construire en plein village un charmant petit temple inauguré le 15 août 1850. Devant l'édifice était construit le tombeau destiné à recueillir la dépouille du marquis.

M. d'Aoust prit des dispositions testamentaires en faveur de l'église protestante afin d'en assurer le culte à Fosteau.

Toutefois, affaibli par le grand âge, ayant perdu la vue et influencé par son entourage, il rédigea un dernier testament en faveur de son neveu le comte Jules d'Aoust.

Il décéda le 21 juin 1854.

Jules d'Aoust fit alors chasser le pasteur de la maison concédée par son oncle.

Le temple protestant fut rendu au culte romain, après purification et dédicace....

n°38 Baron van Dilft

(ANB, p.92 & 98; 1857,p.115)

- 
- Godefroid van der Dilft, chevalier fut écoutète et margrave d'Anvers en 1353.
  - Jean van der dilft fut bourgmestre d'Anvers en 1498.
  - Henri van der Dilft, mort en 1621, était tenu en grande estime par l'archiduc Albert qui adressa en 1599 au magistrat d'Anvers une lettre le priant de lui accorder toutes les exemptions en récompense de services rendus.
  - Erasme, né en 1617, fut capitaine de 300 hauts allemands.
  - Maximilien-Eugène (1654-1721) fut capitaine au régiment de Bade-Bade pour le service de SM catholique et bourgmestre de Louvain de 1717 à 1721.
  - Un de ses fils, Gilbert-Joseph, fut 1er Lieutenant de fusiliers aux gardes wallonnes de SM catholique en 1743.
  - Pierre, Engelbert, Marie, Joseph né à Bruxelles en 1746, fut chambellan impérial et royal, et auditeur de la cour des comptes.  
.....
  - Antoine, Louis, Eustache, Ghislain (1794-1844) eut un fils unique :
  - Antoine, Victor, Constantin, Eugène, comte van der Dilft de Borghvliet, né en 1834 et cité dans l'annuaire comme représentant actuel de la famille (1e n°38).

n° 40 Baron Edouard de Mertens (ANB, 1851, p.247).

-----

Né à Bruxelles en 1813, a reçu le titre de baron en 1842, conféré par le duc d'Anhalt-Dessau, et fils de Louis-Joseph Mertens natif de Francfort, négociant à Anvers. (Diplôme approuvé par le roi des Belges en 1843).

n°39 Comtesse Duval de Beaulieu (ANB, 1848, p.218 à 221; 1854, p.232).

Née vicomtesse du Toict d'Ackelghem en 1791, décédée en 1851, épousa en 1819, le comte du Val de Beaulieu (1786-1844), habitant le château d'Attre, fils du bourgmestre de Mons. Cette union resta sans enfants.

Il existait en Champagne une famille noble et ancienne du nom du Val. La famille belge de du Val rattache son origine à cette maison.

- Guillaume, Joseph du Val, avocat au conseil souverain de Hainaut obtint de Joseph II en 1783, le titre héréditaire de Chevalier.

- Son fils, Constant, Fidèle, Joseph, chevalier du Val, seigneur de Beaulieu, né en 1751, membre du conseil de la ville de Mons, député aux états du Hainaut, témoigna durant la révolution brabançonne un grand attachement au gouvernement autrichien. L'empereur Joseph II lui accorda le titre de baron en 1792 avec la devise : "Fidelitati".

Sous le régime français, il fut maire de la ville de Mons et obtint en 1809 de l'empereur Napoléon des lettres patentes portant création d'un majorat avec le titre de comte de l'empire sous la dénomination de comte de Beaulieu; par lettres patentes du roi Léopold I, ce titre est transmissible à toute la descendande. De sa femme, Marie-Thérèse de Wolf, fille de Dominique de Wolf, Seigneur de Maffles, conseiller en Hainaut, il eut :

- Dieudonné, Hubert, Joseph (1786-1844), comte du Val de Beaulieu, auditeur au conseil d'état, magistrat du Rhin durant la réunion de la Belgique à la France, ministre plénipotentiaire du roi des Belges à Berlin en 1831, sénateur, ne laissa pas d'enfants de Marie-Thérèse, Vicomtesse du Toict, reprise sous le n°39 ci-dessus.

- Edouard, Joseph, Hubert, Ferdinand, baron du Val de Blaregnies, né en 1789, page de l'empereur Napoléon en 1804, lieutenant-général en 1843 et comte du Val de Beaulieu après le décès de son

frère aîné en 1844.

n°42 Baron Dopff.  
-----

Nous lisons dans l'annuaire ANB 1864, p.369, le décès le 19.10.1863 à Ixelles de Théodore, Adrien, Guillaume de Dopff, à l'âge de 20 ans, né à Eindhoven (Pays-Bas), fils de Louis, Guillaume, Frédéric, Alexandre Wolf, baron de Dopff et d'Henriette, Jeanne, Jacqueline Patyn.

n° 43 J. BOX Esquire : Le rédacteur de la lettre parue dans "L'avenir de Spa" du 12.11.1882, citée précédemment).

n°47 Vicomte de Biolley (ANB 1856, p.65 à 70)  
-----

Famille originaire du midi de la France.

La branche de Belgique descend de Raimond Biolley qui vivait à Sallenches (Hte Savoie) à la fin du XVIIe s.

Les lettres patentes de chevalerie délivrées à ses descendants en 1769 portent qu'ils sont "issus d'une famille noble et ancienne dont plusieurs membres laissèrent leur vie sur les champs de bataille au service de leurs souverains et occupèrent des charges élevées tant civiles que militaires."

- Alexis Biolley né à Sallenches le 21.01.1687, s'établit à Augsbourg et y fonda une maison de banque; il créa aussi divers établissements industriels à Prague, à Nuremberg et dans le pays de Liège; les manufactures qu'il établit à Verviers étaient en 1856 encore entre les mains de ses descendants qui leur avaient donné une grande extension.

- Jean, François Biolley (1715-1790) épousa à Verviers en 1747, Lambertine, Françoise Simonis (1721-1782), fille d'Henri, bourgeois de Verviers.

- Raimond, Jean, François, vicomte de Biolley (Verviers, 1789-1846), petit-fils du précédent, fut créé vicomte en récompense de services éminents rendus au pays et à l'industrie de sa ville natale; il épousa en 1817, Marie, Isabelle Simonis, dont entr'autres :

-Jean, Henri dit Ivan, né à Verviers en 1818, mort à Paris en 1854, marié à sa cousine Marie, Anne, Isabelle, dite Laure de Biolley.

-Jules, Emmanuel, né à Verviers en 1829, épousa en 1855, Marie-Clothilde, baronne de Moffarts, décédé en 1892.

Un de ces deux personnages pourrait être le n°47.

- Le fils cadet : Felix, Raymond, Joseph de Biolley (Verviers : 1836 - 1885).

n°48 - Baron Godin (ANB 1859, p.146)

Armes : "D'azur à trois coupes couvertes d'or"

Adam de Hordaing, sénéchal héréditaire d'Ostrevant, aurait eu pour fils Godin de Hordaing, échanson d'Ostrevant qui aurait abandonné les armes paternelles pour prendre la "coupe d'or" par allusion à sa charge d'échanson et à son surnom "godin" venant d'un vieux terme "godain" signifiant "coupe".

De nombreux godin s'illustrèrent en différentes charges dans les Pays-Bas du nord.

Le n°48 est vraisemblablement : Frédéric, baron de Godin, cité en 1859 comme dernier hoir mâle de la famille sans alliance et fils de François, Joseph, Louis, mort en 1829 et de Philippine, Josèphe, Ghislaine de Haultepenne, chanoinesse de Nivelles, morte en 1817.

n°51 Comte de Brigode (Diction. de la noblesse française par  
----- E. de Sereville, F. de Saint Simon).

La famille de Brigode-Kemlandt est originaire de Lille.

Un Brigode fut anobli le 31.12.1780 par charge de secrétaire du roi. Concession de comte héréditaire en 1828 et nomination de pair de France pour des rameaux éteints.

La famille est éteinte au XXe s.

n°52 Charles Dennis Esquire (Docteur en médecine)  
-----  
-----

Nous conseillons au curieux de l'histoire de Belgique, aux ama-

teurs d'art ancien et aux fervents de vieilles pierres, la visite de la Fondation van der Burch au château-fort d'Ecaussinnes-Lalaing où ils pourront admirer entr'autres objets remarquables le tableau de la Vénérie Ardennaise sur la bruyère de Spa.

Cette oeuvre d'art orna les salons de la Villa Royale Marie-Henriette durant l'exposition hippologique tenue du 15 juin au 15 septembre 1985. Elle reprend le nobiliaire presque complet de la Belgique de l'époque qui appréciait les plaisirs de Spa.

La société s'est bien modifiée, depuis lors, dans ses structures sociales. N'oublions pas toutefois le rôle historique de ceux des vieilles familles qui, tout en bénéficiant de certains privilèges, rendirent de grands services à la communauté.

Comme le disait la comtesse de Qautrebarbes le 12 septembre 1982 au congrès des associations nationales de la noblesse (CILANE) à Avignon :

"Quiconque peut s'enorgueillir d'une lignée d'ancêtres, doit pour cela même, se sentir dans l'obligation de ne pas être inférieur à ceux qui l'ont précédé.

N'oublions pas cependant que la Noblesse en tant que spirituelle et humaine est à reconquérir à chaque génération...."

Louis PIRONET.